

Coopération Monaco-Madagascar



# Rapport d'activités



# 2022

CONSULAT DE MONACO  
MADAGASCAR



**CONSULAT DE MONACO  
MADAGASCAR**



Lotissement Tana Water Front Ambodivona  
B.P. 182 - Antananarivo 101 - Madagascar  
Tél : + 261 20 78 356 83  
Consul@Monaco-Madagascar.com  
www.monaco-madagascar.com

Préface .....	p.4
<b>LES APPUIS DE LA COOPERATION MONEGASQUE</b> .....	p.7
<b>NUTRITION SECURITE ALIMENTAIRE</b>	
Projet TAMBATRA - Projet Intégré de lutte contre la malnutrition dans les Communes de Fiaferana et de Manandriana .....	p.8
Blocs agroécologies .....	p.9
<b>SANTE</b>	
Projet d'appui au fonctionnement du Centre National de la Lutte contre le Paludisme .....	p.10
Prévenir la mortalité infanto-juvénile en milieu rural par une amélioration de l'accès aux soins de base .....	p.10
Promouvoir le droit de décider pour réduire la morbi-mortalité liée aux grossesses non désirées, en particulier chez les jeunes et adolescentes (10-24 ans) .....	p.11
Projet de mise en œuvre de la couverture de Santé universelle (CSU) à Sainte Marie.....	p.12
Projet d'amélioration de la prise en charge socio-sanitaire des drépanocytaires à Madagascar	p.12
Projet d'appui à la lutte contre le VIH-SIDA dans la zone de l'Océan Indien.....	p.13
SISAL .....	p.13
Projet de réhabilitation du service pédiatrique du CHU Tamboho Fianarantsoa.....	p.14
Installation de sages-femmes en cabinets communautaires, dans les zones rurales d'Analamanga .....	p.14
<b>SOUTIEN AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP</b>	
Consolidation du dispositif d'appui à l'autonomisation des associations locales de/ et pour personnes handicapées .....	p. 15
<b>EDUCATION - ENFANCE PRECAIRE</b>	
SANDRATRA : Améliorer la promotion et le respect des droits des enfants en situation de rue ainsi que leur prise en charge à Antananarivo .....	p.16
Pôle Education .....	p.17
Renforcement et pérennisation du Centre de Formation Professionnelle aux métiers de l'hôtellerie- restauration La Rizière .....	p.17
Actions dans le domaine de l'éducation ciblée sur les plus vulnérables .....	p.18
Réhabilitation des installations électriques et/ou amélioration de la consommation énergétique de Centres de Santé et de différences structures accueillant des enfants en situation précaire	p.18

## INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE

Amélioration des conditions de vie des familles vulnérables dans les régions de Vatovavy-Fitovinany et Boeny, Sofia .....	p.19
QUAPEM – Qualité de l'accueil en protection de l'enfance à Madagascar .....	p.19
Programme d'insertion économique et de protection sociale des familles vulnérables de la région de Vakinankaratra.....	p.20
Consolidation du projet d'accès à une eau de boisson saine, abordable et reposant sur un modèle d'économie sociale et solidaire .....	p.20

## AUTRES DOMAINES

Contribuer à l'émergence d'entrepreneurs à fort impact à Madagascar .....	p.21
Fonds Commun d'appui à la Société Civile à Madagascar .....	p.21
Fonds d'urgence .....	p.22

## Données graphiques sur les actions de la Coopération monégasque à Madagascar

<b>LES APPUIS DU CONSULAT DE MONACO</b> .....	p.24
---	------

## SANTE

Equipped en matériels et consommables médicaux pour les hôpitaux publics .....	p.25
Appuis à des associations et autres entités œuvrant dans le secteur de la santé .....	p.30

## EDUCATION ET SPORT

Prise en charge des frais de scolarité pour les meilleurs élèves issus de familles modestes.....	p.34
Dotations en matériels informatiques et outils pédagogiques .....	p.35
Programme d'appui à la pratique du Sport dans les établissements scolaires publics .....	p.37
Autres appuis à des établissements scolaires .....	p.40

## ENFANCE VUNERABLE

Enfance handicapée .....	p.43
Enfance en situation de précarité .....	p.45

## ANNEXES

Annexe 1 - Résumé succinct des actions du Consulat depuis 2004
Annexe 2 - Dotations financières et conventions signées depuis 2004



## PREFACE

Depuis 19 ans, c'est devenu un réel plaisir et une fierté de vous présenter dans nos rapports annuels, les contributions de Monaco à Madagascar à travers la Coopération Publique et le Consulat. Cette année encore, nous vous présentons nos réalisations et nos actions en faveur de ceux qui en ont le plus besoin dans différents domaines.

Ce rapport expose en **première partie** le soutien apporté par la Direction de la Coopération Internationale (DCI), dont Madagascar est le principal bénéficiaire depuis ces dernières années. Ces actions sont coordonnées par Natacha TANG, la coordinatrice pays.

Ce soutien est particulièrement suivi par SAS le Prince Souverain Albert II qui attache une importance particulière à la mise en œuvre des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies adoptés en septembre 2015, qui se concentrent sur 4 axes que sont: la santé, la sécurité alimentaire, l'insertion socio-économique et l'éducation.

Monaco est l'un des rares pays à avoir augmenté le budget consacré à l'aide public au développement de 6,7% en 2022 malgré une conjoncture internationale encore compliquée. Ces 5 dernières années, les subventions accordées chaque année se sont élevées à 1.598.207 € en 2017, 2.214.271 € en 2018, 2.580.358 € en 2019, 2 667 230 € en 2020, 2 683 061 € en 2021 et 2 469 077 € en 2022.

**La seconde partie** est consacrée aux modestes actions mises en œuvre par le Consulat depuis 2003. Notre objectif étant de répondre au mieux aux besoins de la population notamment en matière de santé et d'éducation, nous intervenons auprès des hôpitaux et des écoles publiques. En plus de cela, nous accordons une aide financière minime à quelques associations dynamiques qui prennent en charge les handicapés et les adultes vulnérables.

Le Consulat est un fidèle partenaire depuis 2003, du Ministère de la Santé et de celui de l'Education Nationale. De solides relations de confiance ont été scellées au fil des années, facilitant des appuis plus ambitieux développés par la Direction de la Coopération Internationale. Les ressources financières mobilisées par le Consulat émanent de la contribution de la DCI et surtout des dons de quelques dizaines de généreux donateurs sur-place et à l'étranger.

"Nous sommes si reconnaissants à ces personnes qui donnent de l'argent au Consulat afin de pouvoir mener ces appuis. Sans cet argent, témoignage de leur générosité et de leur fidélité, nous n'aurions rien pu faire."

Nous vous souhaitons une agréable lecture et restons toujours attentifs à vos remarques et suggestions.

\*\* Tous les rapports annuels depuis 2004, figurent sur notre site [www.monaco-madagascar.com](http://www.monaco-madagascar.com)

Niry RABEMANOLONTSOA  
Vice-Consul Honoraire

Cyril JUGE  
Consul Général Honoraire



Signature d'un accord - cadre entre le Ministère de la Santé Publique pour renforcer la collaboration dans le domaine de la santé



Renouvellement de la Coopération entre Monaco et Madagascar à travers la signature d'un accord -cadre avec le Ministère des Affaires Etrangères

***LES APPUIS  
DE LA COOPERATION  
MONEGASQUE***



## NUTRITION – SECURITE ALIMENTAIRE

### Projet TAMBATRA - Projet intégré de lutte contre la malnutrition dans les Communes de Fiaferana et de Manandriana

**Partenaires** : PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL (PAM), GRET, ACTION CONTRE LA FAIM (ACF), AGRONOMES ET VETERINAIRES SANS FRONTIERES (AVSF)

**Durée du projet** : 2019 – 2022

**Financement de l'année 2022** : 250 000 €

**Bénéficiaires** : 4 000 ménages, dont 3602 enfants de moins de 5 ans et 5 403 enfants d'âge scolaire.

#### Objectif général :

Lutter contre la malnutrition, par le renforcement des activités de prévention de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans, le renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en milieu scolaire et au niveau des ménages.

#### Réalisations 2022 :

##### En prévention de la malnutrition :

- Début de prise en charge auprès des 3 CRENAS ou centre de récupération nutritionnelle pour la malnutrition aigüe sévère ;
- Poursuite du suivi de la croissance et de la prise en charge de la malnutrition aigüe modérée ;

##### Renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et milieu scolaire :

- 13 EPP ont bénéficié du paquet complet de santé scolaire ;
- Construction des cantines scolaires et des magasins de stockages ;
- Poursuite de distribution de farine enrichie et repas chaud ;
- 11 jardins scolaires opérationnels.

##### Renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages :

- 21 nouvelles fermes écoles de paysans opérationnelles ;
- Mise à disposition des intrants auprès de 365 paysans producteurs ;
- 20 parcelles d'expérimentation disponibles ;
- Réalisation d'une étude pour la mise en place d'un centre de collecte et de commercialisation.



Tambatra

### Projet de transformation, de conservation et fortification des aliments de base au niveau communautaire

**Partenaire** : Programme Alimentaire Mondiale (PAM)

**Durée du projet** : 2021 – 2024

**Financement de l'année 2022** : 0 euros

**Bénéficiaires** : 391 organisations paysannes de la première phase, en majorité constituées de femmes, avec 54 720 de bénéficiaires indirectes.

#### Objectif général :

Améliorer, dans trois régions du Grand Sud malgache (Anosy, Androy et Atsimo Atsinanana), le profil de consommation des ménages, en particulier la sécurité alimentaire et le statut nutritionnel des femmes et des enfants à travers l'accès à des produits alimentaires de base fortifiés, tout au long de l'année.

#### Réalisations 2022 :

Etat des lieux pour la diffusion d'émission/campagne de sensibilisation radiophonique dans les zones du projet ;

Etat des lieux des infrastructures existantes, évaluation des besoins des groupements ;

Initiation d'un dialogue avec le secteur privé.

### Blocs agroécologies

**Partenaires** : GRET et CTAS

**Durée du projet** : 2022 – 2026

**Financement de l'année 2022** : 150 000 €

#### Bénéficiaires :

20 paysans relais  
20 comités des agriculteurs  
10 boutiques d'intrants  
1 195 ménages dans les blocs agroécologiques, soit 7 170 personnes

#### Objectif général :

Renforcer la résilience des populations d'Ebana et d'Antsomontsoy par des actions combinées « agroécologie et nutrition ».

#### Réalisations 2022 :

Signature de la Convention de Partenariat Financier ;

Visite du site agroécologique de Sampoina : site pilote qui applique la technique de protection agricole en utilisant différents plantes disponibles localement et résistant au changement climatique ;

Visite des blocs d'Ebana qui a été durement impacté par la sécheresse de 2020 et 2021 et qui fera l'objet de redynamisation pendant la phase du projet.



Les graines en cours de séchage



Projet d'appui au fonctionnement du Centre National de la Lutte contre le Paludisme

**Partenaire** : Ministère de la Santé Publique / Direction Nationale de la Lutte contre le Paludisme

**Durée du projet** : 2020 - 2022

**Financement de l'année 2022** : 0 € (la tranche de financement de 2022 est reportée en 2023)

**Bénéficiaires** : L'ensemble du personnel de la Direction de Lutte contre le Paludisme et les agents affectés au projet, ainsi que les Partenaires Techniques et Financier du Centre Nationale de Lutte contre le Paludisme.

**Objectif général :**

Assurer le fonctionnement efficace du « Centre National de Lutte contre le Paludisme » (CNLP) comprenant le laboratoire national de référence

**Réalisations 2022** : Centre entretenu et fonctionnel et intensification de la lutte contre le paludisme

Sécurisation et entretien du Centre National de Lutte contre le Paludisme et Laboratoire National de Référence grâce aux 8 agents d'entretien et de laboratoire ;

Prévenir la mortalité infanto-juvénile en milieu rural par une amélioration de l'accès aux soins de base

**Partenaire** : INTERAIDE

**Durée du projet** : 2021 – 2023

**Financement de l'année 2021** : 75 000 €

**Bénéficiaires** : 1 360 agents de santé villageois, 170 000 enfants bénéficiant de la prise en charge direct, 70 000 personnes sensibilisées.

**Objectif général :**

Contribuer dans les zones ciblées à améliorer la situation sanitaire des populations rurales et la survie des moins de 5 ans.



INTERAIDE 2

**Réalisations 2022 :**

**Sensibilisations :**

717 séances de primo-sensibilisation, sur la prévention des maladies infantiles et sur la santé maternelle, 14 578 personnes ciblées ;

1 030 séances d'animations de rappel, avec 53 307 personnes touchées ;

512 ateliers sur la prévention de la diarrhée, rassemblant, 6 519 participants

1 169 ateliers sur la prévention du paludisme, rassemblant 13 827 participants

Atelier de réparation de moustiquaires trouées, ce qui a augmenté à 99% la proportion des enfants moins de 5 ans protégés pendant leur sommeil,

**Enquête d'évaluation de la mortalité infanto-juvénile :**

Diminution de 48% du taux de mortalité pour Farafangana (entre 2016 et 2019)

**Prise en charge communautaire, par les Agents de Santé Villageois (ASV) :**

1 452 ASV accompagnés, renforcés. Une évaluation des connaissances et des pratiques des ASV est réalisée pour améliorer la prise en charge communautaire ;

213 782 consultations réalisées par les ASV ;

**Remontée de données :**

Amélioration de la qualité de la remontée des données par les ASV, avec 88% de taux de remplissage des rapports mensuels d'activités ;

Renforcement de capacité des Chef.fe.s CSB pour assurer la remontée des données communautaires au niveau district ;

Plaidoyer au niveau district pour un meilleur suivi des chef.f.e.s CSB.

Promouvoir le droit de décider pour réduire la morbi-mortalité liée aux grossesses non-désirées, en particulier chez les jeunes et adolescentes (10 -24 ans)

**Partenaire** : Médecins du monde

**Durée du projet** : 2020 - 2022

**Financement de l'année 2022** : 0 €

**Bénéficiaires** : Jeunes et adolescents de 10 à 24 ans

**Objectif général :**

Contribuer à la réduction de la morbi-mortalité maternelle associée au manque d'accès à des services de santé sexuelle et reproductive de qualité en particulier chez les adolescent.e.s. et les jeunes (10-24 ans) à travers **le renforcement du rôle des acteurs de la société civile** et des institutions publiques liées à la thématique à Tananarive, Madagascar

**Réalisations 2022** : formation, sensibilisation et plaidoyer sur la thématique de Santé Sexuelle et Reproductive

**Ateliers et formations :**

Formations sur la Gestion des Déchets Médicaux avec 22 participants ;

Formation de 363 éducateurs pairs, de 201 agents communautaires et de 15 superviseurs d'association ;

Atelier de dissémination du Guide pour l'amélioration de la qualité de la planification familiale auprès des 18 CSB de Tana ville avec 18 participants ;

**Appui aux CSB :**

Distribution de 2600 Kits d'accouchement et 390 kits d'épisiotomie au CSB Ambohipo et au service SSR du CHU de Befalatanana ;

Réhabilitation de 07 CSB.

**Sensibilisation :**

Sensibilisations en matière de Santé Droits en Santé de la Reproduction (SDSR) dans 10 établissements scolaires avec 14 935 collégiens et lycéens touchés ;

6 groupes de paroles avec la participation de 2822 jeunes et adolescent.e.s et 2821 parents ;

4 sensibilisations de masse.

**Plaidoyer et appui aux institutions :**

Renforcement de capacité pour 16 Organisation de la Société Civile et élaboration d'un plan d'action commun pour la SDSR ;

Elaboration d'un guide pour les défenseurs des droits des femmes et contribution à la révision du Plan d'Action national budgétisé en Planification familiale et élaboration du Manuel de formation en SDSR pour les enseignants du secondaire.



photo durant une sensibilisation en matière de Santé et Droit Sexuel Reproductive (SDSR) avec Médecins du Monde

### PROJET DE MISE EN ŒUVRE DE LA COUVERTURE DE SANTE UNIVERSELLE (CSU) A SAINTE MARIE (MADAGASCAR)

<p><b>Partenaire</b> : Cellule d'Appui à la mise en Œuvre de la Couverture de Santé Universelle (CA-CSU) – Ministère de la Santé Publique, Organisation Mondiale de la Santé (OMS), Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques (GRET) - AFAFI</p> <p><b>Durée du projet</b> : 2020 – 2023</p> <p><b>Financement de l'année 2022</b> : 454 907 € et 50 000 € (pour AFAFI)</p> <p><b>Bénéficiaires</b> : les 23 000 habitants du District Sanitaire de Sainte-Marie.</p> <p><b>Objectif général</b> :</p> <p>Améliorer l'accès aux soins pour la population de Sainte Marie à Madagascar, particulièrement les personnes les plus vulnérables et précaires, par la mise en place de la couverture santé universelle</p>	<p><b>Réalisations 2022</b> :</p> <p>Opérationnalisation de la mutuelle de santé pour la protection financière de la population et début de l'affiliation des bénéficiaires ;</p> <p>Opérationnalisation de l'observatoire citoyen ;</p> <p>Finalisation de l'étude sur les AGR à mettre en place au bénéfice des personnels de santé.</p>
---	--

### Projet d'amélioration de la prise en charge socio-sanitaire des drépanocytaires à Madagascar

<p><b>Partenaire</b> : Institut Malgache de Recherche Appliquée</p> <p><b>Durée du projet</b> : 2021 - 2024</p> <p><b>Financement de l'année 2022</b> : 80 000 €</p> <p><b>Bénéficiaires</b> : 18 822 personnes dont 16 226 femmes enceintes dépistées en consultations prénatales (Test de dépistage rapide) ; 800 drépanocytaires suivis ; 350 personnels de santé ; 1415 agents communautaires dont les capacités techniques seront renforcées ; 40 000 personnes sensibilisées sur la drépanocytose ; 105 structures de santé de tous niveaux (Centre de Santé de Base au CHU), dont l'hôpital HJRA (laboratoire)</p> <p><b>Objectif général</b> :</p> <p>Contribuer au programme national de lutte contre la drépanocytose afin d'améliorer la santé maternelle et infantile dans des régions à forte prévalence à Madagascar.</p>	<p><b>Réalisations 2022</b> :</p> <p>3 224 tests de dépistage ;</p> <p>463 patients, dont 204 nouveaux, suivis et pris en charge</p> <p>57 personnels de santé et 342 agents communautaires ayant bénéficié de renforcement de capacités ;</p> <p>17 107 personnes sensibilisées dont 8 887 femmes enceintes.</p>
---	---

### Projet d'appui à la lutte contre le VIH-SIDA dans la zone de l'Océan Indien

<p><b>Partenaire</b> : Fight Aids Monaco (FAM)</p> <p><b>Durée du projet</b> : 2020-2022</p> <p><b>Financement de l'année 2022</b> : 44 565 €</p> <p><b>Bénéficiaires</b> : 4 000 jeunes exposés au risque de contamination, 2 000 jeunes dépistés IST/VIH et 2 000 jeunes traités ; et 1 500 PVVIH hospitalisés démunis du service des maladies infectieuses.</p> <p>Deux associations locales partenaires : Sambatra Izay SALama (SISAL) et Aides et Soins aux Malades (ASM)</p> <p><b>Objectif général</b> :</p> <p>Amélioration de la prévention, du dépistage et de la prise en charge globale des PVVIH démunis à Madagascar</p>	<p><b>Réalisations 2022</b> :</p> <p>120 sorties de mobilisation communautaire, 186 discussions de groupes et 1 562 communications interpersonnelles réalisées, ayant touché 6294 PCPER (Populations Clés les Plus Exposés aux Risques) ;</p> <p>25 regroupements de PCPER, ayant touchées 500 personnes cibles ; 20 regroupements de professionnels de sexe (PS) ; et 12 séances d'éducation thérapeutique ;</p> <p>196 séances d'IEC (Information – Education – Communication) réalisées ayant atteint 1 760 personnes aux dispensaires et 3 261 personnes dans les quartiers d'intervention ;</p> <p>8 590 consultations enregistrées dans les deux dispensaires dont 6 300 sont des patients touchés par les séances de sensibilisation communautaire ;</p> <p>297 PVVIH suivi par SISAL dont 211 bénéficient du traitement ARV ;</p> <p>100 visites à domicile et 91 accompagnements individuels ;</p> <p>647 bénéficiaires de la distribution de colis alimentaire ;</p> <p>487 patients pris en charge par ASM sont 487 dont 409 PVVIH et 78 non PVVIH.</p>
--	--

### SISAL (Sambatra Izay SALama)

<p><b>Partenaire</b> : SISAL</p> <p><b>Durée du projet</b> : 2022-2024</p> <p><b>Financement de l'année 2022</b> : 60 000 €</p> <p><b>Bénéficiaires</b> : 430 PVVIH sous antirétroviraux pris en charge dont 10 PVVIH en formations techniques puis appui financier pour le démarrage de projets économiques ;</p> <p>10 000 personnes exposées aux risques d'infection sexuellement transmissibles sensibilisées ;</p> <p>14 personnels d'accompagnement de l'association SISAL et 15 éducateurs pairs.</p> <p><b>Objectif général</b> :</p> <p>Renforcer l'offre de continuum de services dans la riposte au VIH dans les régions Analamanga et Atsimo Andrefana.</p>	<p><b>Réalisations 2022</b> :</p> <p>Information, Education et Communication (IEC) :</p> <p>184 sorties, maraudes et sensibilisation (92 diurnes et 92 nocturnes) avec 17 554 personnes touchées, 83 643 préservatifs distribués ;</p> <p>57 lieux et établissements de fréquentation touchés par les activités d'IEC dans 96 quartiers visités (89 à Tana, 7 à Tuléar).</p> <p>Dépistage et suivi :</p> <p>6 450 Test Rapide d'Orientation et de Diagnostic (TROD) et 98 tests de confirmation ;</p> <p>1 378 tests de dépistage de la syphilis ;</p> <p>1 766 cas d'Infection Sexuellement Transmissible traités.</p> <p>Appui aux bénéficiaires :</p> <p>Mise en place des services d'assistance aux Personnes Vivant avec le VIH (PVVIH) : soutien psychologique, éducation thérapeutique ;</p> <p>Appui financier ponctuel pour 24 PVVIH en vue de la prise en charge des frais médicaux et d'hospitalisation ;</p> <p>Distribution mensuelle de 150 colis alimentaires ;</p>
---	--



Sensibilisation sur les MST et l'utilisation de préservatif



## Projet réhabilitation du service pédiatrique du CHU Tambohobe Fianarantsoa

<p><b>Partenaire :</b> Ministère de la Santé Publique avec le Centre Hospitalier Universitaire Tambohobe de Fianarantsoa, STEPS Consulting</p> <p><b>Durée du projet :</b> 2020 - 2022</p> <p><b>Financement de l'année 2022 :</b> 31 765 €</p> <p><b>Bénéficiaires :</b> Toute la population urbaine et rurale de la province de Fianarantsoa, particulièrement les enfants de 0 à 15 ans ainsi que 16 personnels du service.</p> <p><b>Objectif général :</b> Contribuer à la baisse de la morbidité et de la mortalité infantile par l'amélioration des prestations dispensées au sein du Service Pédiatrique du Centre Hospitalier Universitaire de Tambohobe à Fianarantsoa</p>	<p><b>Réalisations 2022 :</b></p> <p>Partenariats et collaborations :</p> <p>Collaboration entre les deux centres hospitaliers de Fianarantsoa pour l'harmonisation des protocoles de traitements, la complémentarité des services pédiatriques et la définition de plans communs de formation ;</p> <p>Signature d'un partenariat avec la Chaîne de l'Espoir pour le dépistage de la cardiopathie infantile.</p> <p>Amélioration du service :</p> <p>Achats et installations des équipements pour le service pédiatrie du centre hospitalier universitaire Tambohobe</p> <p>Réalisation des travaux d'ajustements pour l'aménagement du bâtiment de la pédiatrie ;</p> <p>Amélioration de la qualité des soins avec une réduction du taux de létalité à 4,5% contre 5,9% (en 2020).</p>
--	--

## Projet : Installation de sages-femmes en cabinets communautaires, dans les zones rurales d'Analamanga

<p><b>Partenaire :</b> SANTE SUD</p> <p><b>Durée du projet :</b> 2021 - 2023</p> <p><b>Financement de l'année 2022 :</b> 153 000 €</p> <p><b>Bénéficiaires :</b> 191 000 bénéficiaires des aires de santé des sages-femmes et 130 000 bénéficiaires des 13 CSB, 140 855 femmes en âge de procréer (15 - 49 ans) dans trois districts de la région Analamanga</p> <p><b>Objectif général :</b> Promouvoir des mécanismes innovants, intégrés et coordonnés pour renforcer l'accès des femmes et des enfants à des soins de qualité en zones rurales à Madagascar</p>	<p><b>Réalisations 2022 :</b></p> <p>Identification des sites et construction ou réhabilitation des bâtiments pour les 5 nouveaux sites d'accouchement communautaire ;</p> <p>Recrutement, formation et installation des 5 nouvelles sage-femmes ;</p> <p>Equiperment des nouveaux cabinets d'accouchements communautaires ;</p> <p>13 605 consultations générales ; 360 accouchements ; 4 375 actes de vaccination pour les enfants et 745 pour les femmes enceintes réalisés sur les 13 cabinets d'accouchement ;</p> <p>Formation de 19 membres, issus de 10 organisations de la Société Civile, sur la santé sexuelle et reproductive.</p> <p>Réalisation de 4 128 séances de sensibilisation de proximité (Visite à Domicile) sur la Santé Sexuelle, Droit et Genre et 2 688 séances de sensibilisation de masse réalisées par les agents communautaires des 8 anciens cabinets ;</p> <p>Réalisation d'une étude pour la mise en place d'un dispositif de prise en charge communautaire.</p>
---	---



Enseigne d'un nouveau site d'accouchement communautaire

## SOUTIEN AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

### Consolidation du dispositif d'appui à l'autonomisation des associations locales de / pour personnes handicapées

<p><b>Partenaire :</b> Humanité et Inclusion</p> <p><b>Durée du projet :</b> 2022 - 2024</p> <p><b>Financement de l'année 2022 :</b> 100 000 €</p> <p><b>Bénéficiaires :</b> Les membres bénévoles et personnes salariées des 7 organisations partenaires du projet, soit environ 220 personnes.</p> <p>Les bénéficiaires indirects sont les personnes accompagnées par ces organisations, soit environ 32 746 enfants, jeunes, femmes et hommes handicapés.</p> <p><b>Objectif général :</b> Contribuer à renforcer durablement les capacités organisationnelles, financières, relationnelles et opérationnelles de 7 associations de/pour les personnes handicapées</p>	<p><b>Réalisations 2022 :</b></p> <p>Signature de la Convention pour la poursuite du projet de 2022 à 2024</p> <p>Consolidation des projets d'autonomisation de chacune des associations et appui technique pour la mise en œuvre des nouveaux projets ;</p> <p>Définition des plans de formation et évaluation des besoins en matière d'appui technique ;</p> <p>Dynamisation du réseau de partage et d'échange entre les associations : le réseau ZARA ;</p> <p>Appui pour la redynamisation de l'UNAHM (UNion des Associations des Handicapés de Madagascar).</p>
---	--

## EDUCATION - ENFANCE PRECAIRE

### SANDRATRA : Améliorer la promotion et le respect des droits des enfants en situation de rue ainsi que leur prise en charge à Antananarivo

**Partenaire :** Apprentis d'Auteuil Océan Indien

**Durée du projet :** 2019-2022

**Financement de l'année 2022 :** 0 €

**Bénéficiaires :**

- 1 600 enfants et jeunes en situation de rue accueillis dans les centres
- 500 enfants et jeunes en situation de rue suivis lors des maraudes
- 500 familles vulnérables accompagnées
- 50 éducateurs et professionnels du social et 15 cadres et membres des CA des associations, renforcés dans leurs capacités
- 20 personnes ressources provenant des autorités politiques et administratives malgaches participeront aux activités du projet (formations, suivi et pilotage, sensibilisations)

**Objectif général :**

Contribuer à la réinsertion des enfants en situation de rue d'Antananarivo (Madagascar) en renforçant les capacités et le travail inter-associatif des acteurs qui les prennent en charge.

Le projet favorise la réinsertion sociale et économique des enfants et des jeunes en situation de rue à Antananarivo en soutenant cinq partenaires malgaches : le centre Nouveau Relais des Jeunes (NRJ), HARDI, Graines de bitume, Manda et la Plateforme de la Société Civile pour l'Enfance

**Réalisations 2022 :**

Adaptation d'un Référentiel d'Observation des Compétences Sociales des enfants et des jeunes ;

Augmentation de la capacité d'accueil du Bureau pour l'Emploi qui a pu accompagner 100 jeunes issus des 13 associations adhérentes. 78% des jeunes accompagnés par le Bureau pour l'Emploi ont accédé à un stage ou à un emploi ;

43 jeunes ayant poursuivi des formations professionnelles ;

Réinsertion en école primaire publique de 26 enfants, 15 jeunes en collège et 8 jeunes poursuivant les études supérieures ;

Lancement, accompagnement et soutiens des familles via des activités génératrices de revenus ;

-Distribution des copies d'actes de naissance pour faciliter l'inscription scolaire des enfants ;

Amélioration des offres de formation pour la classe "Révélateur de compétences" ;

Célébration de la journée des enfants en situation de rue, du mois de l'enfance et de la Journée Internationale des Droits de l'Enfance : campagne de sensibilisation et de plaidoyer.

### «Pôle EDUCATION Contribuer à l'épanouissement individuel et collectif de filles et garçons vulnérables conduisant à l'émergence de nouvelles pratiques éducatives, sociales, sanitaires et environnementales dans un contexte d'extrême pauvreté ; »

**Partenaire :** Projet Jeunes Leader, KOlo Zaza MALagasy, ONG Bel'Avenir, l'association Les Vélos D'Ambalakilonga (LVDA), avec le lead de ATIA

**Durée du projet :** 2021-2023

**Financement de l'année 2022 :** 192 000 €

**Bénéficiaires :**

17 223 enfants de 4 à 12 ans ; 56 450 adolescents ; 96 animateurs Jeunes Leaders, 90 nouveaux éducateurs KOZAMA, 110 enseignants volontaires KOZAMA et directeurs EPP, 2520 parents pour le Projet Jeune Leader

**Objectif général :**

Contribuer à l'épanouissement individuel et collectif de filles et garçons vulnérables conduisant à l'émergence de nouvelles pratiques éducatives, sociales, sanitaires et environnementales dans un contexte d'extrême pauvreté à Madagascar.



Séance de sensibilisation au niveau des collèges d'enseignement général.

**Réalisations 2022 :**

13 149 collégiens bénéficiant des sessions formation sur le management de la santé ;

2856 parents bénéficiaires des ateliers sur la puberté et le développement des adolescents ;

Montserrat (OTF) 1525 enfants et jeunes scolarisés (2022-2023) à Tuléar dont 323 ont bénéficié du programme de bourses scolaire et de la dotation en fournitures scolaires ;

Montserrat (OTF) 3097 enfants ont bénéficié du programme de soutien scolaire appuyé par les consultants issus du Ministère de l'Education National ;

Montserrat (OTF) 152 jeunes bénéficiaires des formations professionnelles dont 66 ayant bénéficiés des kits d'appui au démarrage de leurs activités ;

Montserrat (OTF) Augmentation à 97,72 du taux d'occupation des classes préscolaires suite à la sensibilisation des parents pour l'inscription en préscolaire ;

Montserrat (OTF) 13 Ecoles Primaires Publiques bénéficiant du programme de soutien scolaire dont 11 ayant bénéficié de la construction ou de la réhabilitation des salles pour les préscolaires.

### Renforcement et pérennisation du Centre de Formation Professionnelle aux métiers de l'hôtellerie-restauration La Rizière

**Partenaire :** Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD)

**Durée du projet :** 2022 - 2024

**Financement de l'année 2022 :** 162 171 €

**Bénéficiaires :**

640 jeunes issus de milieux défavorisés

39 formateurs et personnels du CFP La Rizière et de la filière Boulangerie à Antananarivo

**Objectif général :**

Favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes défavorisés à Madagascar grâce à la formation professionnelle aux métiers de l'hôtellerie et aux métiers de bouche.

**Réalisations 2022 :**

Accueil de la première promotion de réceptionniste à La Rizière Fianarantsoa ;

Réalisation des travaux d'extension de l'Hotel Restaurant d'Application La Rizière pour permettre la mise en pratique de la filière réceptionniste ;

73% d'insertion en emploi ou auto-emploi ;

Réalisation d'une étude sur les métiers de la production alimentaire à Madagascar



Actions dans le domaine de l'éducation ciblée sur les plus vulnérables	
<p><b>Partenaire</b> : Fondation des Alliances Françaises (FAF)</p> <p><b>Durée du projet</b> : 2020 - 2022</p> <p><b>Financement de l'année 2022</b> : 17 068 € pour les 7 pays touchés par le projet</p> <p><b>Bénéficiaires</b> :</p> <p>50 000 adhérents des 29 Alliances de Madagascar et ses personnels.</p> <p><b>Objectif général</b> :</p> <p>Faciliter l'accès à la connaissance et à la culture des populations défavorisées et réduire la fracture numérique.</p>	<p><b>Réalisations 2022</b> :</p> <p>Développement des activités koombook hors les murs de certaines Alliances Française ;</p> <p>Missions de suivies et d'appui auprès de quelques Alliances Françaises avec une priorité accordée à celle plus éloignées de la capitale.</p>

Réhabilitation des installations électriques et/ou amélioration de la consommation énergétique de centres de santé et de différentes structures accueillant des enfants, jeunes et adultes en situation précaire	
<p><b>Partenaire</b> : Energy Assistance Monaco</p> <p><b>Durée du projet</b> : 2020-2022</p> <p><b>Financement de l'année 2022</b> : 116 814 €</p> <p><b>Bénéficiaires</b> :</p> <p>500 personnes auprès des structures partenaires de la Principauté de Monaco dont : Foyer Olivia ULRICH, Graines de Bitume, « La Rizière », SISAL, Alliance Française, 10 CSB de Sainte Marie.</p> <p><b>Objectif général</b> :</p> <p>Améliorer la sécurité et les conditions de travail et/ou de diminuer les frais de fonctionnement liés à l'électricité de 16 structures de santé ou accueillant des enfants et jeunes en situation précaire à Madagascar</p>	<p><b>Réalisations 2022</b> :</p> <p>-Réalisation des travaux faites auprès de 15 partenaires répartis dans 5 régions de Madagascar.</p>

## INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE

Amélioration des conditions de vie des familles vulnérables dans les régions Vatovavy-Fitovinany, Boeny et Sofia, Madagascar	
<p><b>Partenaire</b> : SAHI- MAMPITA via convention ATIA</p> <p><b>Durée du projet</b> : 2021 - 2023</p> <p><b>Financement de l'année 2022</b> : 90 000 €</p> <p><b>Bénéficiaires</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Microfinance : 6 000 ménages visés, dont 3 500 à MAMPITA et 2 500 à SAHI</li> <li>-Mutuelle de santé : 3 500 ménages visés, dont 3 500 à MAMPITA</li> <li>-Accompagnement familial : 900 ménages visés, dont 550 à MAMPITA et 350 à SAHI</li> </ul> <p><b>Objectif général</b> :</p> <p>Contribuer à améliorer durablement les conditions de vie des familles vulnérables vivant dans les régions Vatovavy-Fitovinany, Boeny et Sofia, à Madagascar.</p>	<p><b>Réalisations 2022</b> :</p> <p>2022 plans d'affaires réalisés ;</p> <p>Ouverture de deux nouvelles agences à Antsohihy (Majunga) et Marofarihy (Manakara) ;</p> <p>2 263 micro-entrepreneurs formés en éducation financière</p> <p>1 970 visites d'activités réalisés auprès des micro-entrepreneurs pour les accompagner dans la gestion de leurs entreprises ;</p> <p>Opérationnalisation de la mutuelle de santé pour SAHI.</p>  <p><i>Une des bénéficiaires du Programme d'appui</i></p>

QUAPEM – Qualité de l'accueil en protection de l'enfance à Madagascar	
<p><b>Partenaire</b> : SOS Village d'enfants</p> <p><b>Durée du projet</b> : 2018-2022</p> <p><b>Financement de l'année 2022</b> : 0 €</p> <p><b>Bénéficiaires</b> :</p> <p>40 centres d'accueil de jour avec les éducateurs, les assistants sociaux et les intervenants sociaux travaillant dans les centres.</p> <p>1 300 enfants accueillis en protection de l'enfance et 130 enfants susceptibles d'être accueillis dans ces 40 centres. Ainsi que 9 000 enfants de moins de 15 ans privés de soins parentaux placés dans les centres d'accueil.</p> <p>Enfin, 17 Directions régionales du MPPSPF et 2 directions centrales du MPPSPF.</p> <p><b>Objectif général</b> :</p> <p>Contribuer à la concrétisation des droits des enfants accueillis en protection de l'enfance ou susceptibles de l'être, à leur développement et à leur épanouissement.</p>	<p><b>Réalisations 2022</b> :</p> <p><b>Volet SOS Village d'enfants</b> :</p> <p>120 professionnels ont bénéficié des formations ;</p> <p>31 centres se sont améliorés sur divers aspects : gestion, procédures internes et pratiques quotidiennes, leurs conditions matérielles d'accueil, et 29 centres ont mis en place des activités génératrices de revenus ;</p> <p>Un document de référence en matière d'accueil en protection de l'enfance, intitulé "Référentiel qualité" a été conçu et officialisé, avec la collaboration du Ministère de la Population ;</p> <p>Signature d'un conventionnement avec la Direction de la Coopération Internationale de Monaco, pour la poursuite du projet, pour 3 ans.</p> <p><b>Volet MPPSPF</b> :</p> <p>43 centres à vocation sociale, rassemblant 1 301 enfants, ayant bénéficié d'une aide financière.</p>

## AUTRES DOMAINES

### Programme d'insertion économique et de protection sociale des familles vulnérables de la région de Vakinankaratra

<p><b>Partenaire</b> : ONG VAHATRA</p> <p><b>Durée du projet</b> : 2022 – 2024</p> <p><b>Financement de l'année 2022</b> : 80 000 €</p> <p><b>Bénéficiaires</b> :</p> <p>4 500 familles en cours de crédit à Ambatolampy</p> <p>7 000 nouvelles familles bénéficiaires</p> <p>11 950 familles bénéficiant des actions en santé.</p> <p><b>Objectif général</b> :</p> <p>Améliorer durablement les conditions de vie des populations défavorisées vivant dans les zones d'intervention du projet</p>	<p><b>Réalisations 2022</b> :</p> <p>Continuité des activités de micro-crédit et des actions en santé ;</p> <p>70% des encours dédiés aux activités agricoles, d'où le renforcement de compétence en continue des salariés sur le crédit vert ;</p> <p>Célébration des 10 ans de la mutuelle de santé via des ateliers de réflexion avec les partenaires prestataire de santé. Les perspectives issues de ces ateliers viseront l'amélioration du service et de la relation avec les prestataires.</p>
---	--

### Consolidation du projet d'accès à une eau de boisson saine, abordable et reposant sur un modèle d'économie sociale et solidaire

<p><b>Partenaire</b> : 1 001 FONTAINES - ONG RANONTSIKA</p> <p><b>Durée du projet</b> : 2019 - 2022</p> <p><b>Financement de l'année 2022</b> : 60 000 €</p> <p><b>Bénéficiaires</b> :</p> <p>Les populations vulnérables situées en zones rurales et périurbaines des régions Analanjirifo et Atsinanana. Environ 50 000 personnes pourraient accéder à une eau de boisson saine.</p> <p><b>Objectif général</b> :</p> <p>Consolider un modèle de référence pour le secteur de l'accès à l'eau à Madagascar</p>	<p><b>Réalisations 2022</b> :</p> <p>12 187 nouveaux bénéficiaires, et 15 871 bénéficiaires en zone périurbaine ;</p> <p>31 emplois durables créés ;</p> <p>Réalisation d'un point d'étape sur le projet avec l'analyse de la performance économique des kiosques ;</p> <p>Prospection d'extension géographique.</p>
--	--



1 001 FONTAINES

### Contribuer à l'émergence d'entrepreneurs à fort impact social à Madagascar

<p><b>Partenaire</b> : MIARAKAP</p> <p><b>Durée du projet</b> : 2021 - 2023</p> <p><b>Financement de l'année 2022</b> : 67 000 €</p> <p><b>Bénéficiaires</b> :</p> <p>10 employés de MIARAKAP formés, 11 entreprises sont renforcées avant l'investissement, 16 entreprises sont appuyées après l'investissement</p> <p><b>Objectif général</b> :</p> <p>Participer à l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs à fort impact malagasy, dynamiques, ambitieux et responsables.</p>	<p><b>Réalisations 2022</b> :</p> <p>4 entreprises financées via une assistance technique préinvestissement ;</p> <p>4 entreprises financées via une assistance technique post investissement ;</p> <p>5 entreprises financées en capital par Mirakap ;</p> <p>Plus de 30 membres de l'équipe de Mirakap ont bénéficié d'au moins un renforcement de capacité</p>
--	---

### Fonds Commun d'appui à la Société Civile à Madagascar - FANAINGA

<p><b>Partenaire</b> : Délégation de l'Union Européenne ; Ambassade de France ; Agence de Coopération Internationale Allemande pour le Développement (GIZ)</p> <p><b>Durée du projet</b> : 2017 - 2022</p> <p><b>Financement de l'année 2022</b> : 100 000 €</p> <p><b>Bénéficiaires</b> :</p> <p>les Organisations de la Société Civile (OSC) de Madagascar.</p> <p><b>Objectif général</b> :</p> <p>Mise en place d'un mécanisme d'appui à la société civile à Madagascar ;</p> <p>Soutenir les actions des OSC pour la réduction de la pauvreté</p>	<p><b>Réalisations 2022</b> :</p> <p>89 nouvelles OSC subventionnées, dont 8 OSC en faveur des femmes et 17 OSC en faveur des jeunes ;</p> <p>8 contrats de subventions portant sur l'égalité de sexe, la santé sexuelle et reproductive et l'autonomisation des femmes ;</p> <p>145 OSC formées sur différentes thématiques, dont 44% issues des régions Diana, Anosy, Vakinankaratra et Haute Matsiatra ;</p> <p>Opérationnalisation de la formation en ligne ;</p> <p>Préparation de la prochaine phase du programme.</p>
--	--



## Fonds d'urgence et fonds complémentaire

**Partenaire** : NRJ, MANDA, HARDI, Graines de Bitume, Humanité et Inclusion, SOS Village d'Enfant, Association Rouge Beauté, ATIA, ONN, CHU Fianarantsoa, Orphelinat Catholique de Fianarantsoa, EPHATA, CNARP et CICM

**Financement de l'année 2022** : 94 337 Euros

### Réalisations 2022

#### Fonds d'urgence :

Suite aux passages des catastrophes naturelles dont deux cyclones, la DCI a octroyé des aides d'urgences de 55 800 € aux partenaires dont les bénéficiaires ont été fortement touchés : HI (28 100 €) ; SOS VE Madagascar (11 900€) ; SAHI (10 000 €) ; MANDA (1200 €) ; HARDI (1800 €) ; NRJ (800 €) ; Graines de Bitume (1200 €) et l'association Rouge Beauté à Sainte Marie (800 Euros)

#### Fonds complémentaires :

Ce sont des fonds octroyés aux partenaires à titre exceptionnel (suite à une demande et à des besoins avérés) :

L'Orphelinat Catholique de Fianarantsoa a bénéficié d'une aide alimentaire, d'une valeur totale de 8 565 Euros ;

EPHATA a reçu 6 875 Euros pour l'installation du Chauffe-Eau dans le centre ;

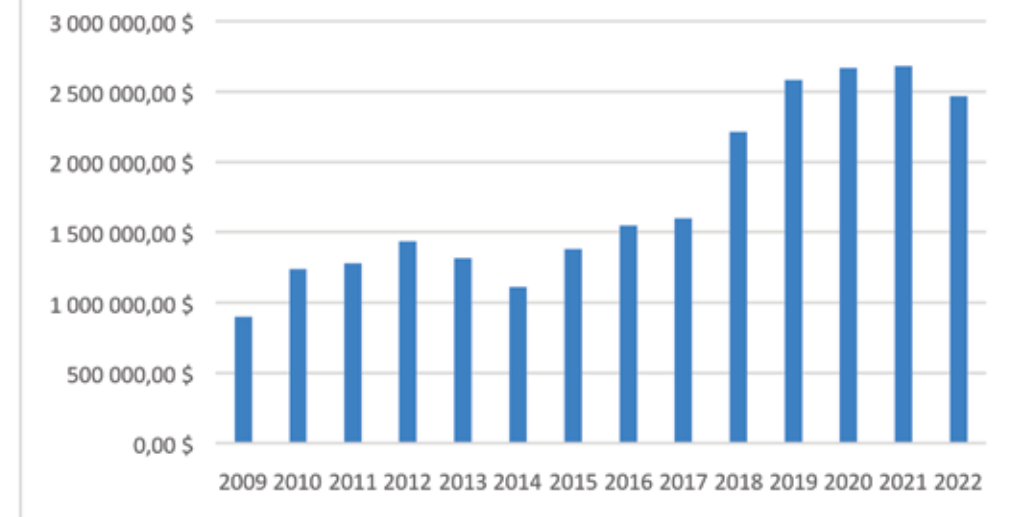
La DCI a soutenu, à une hauteur de 6821 euros, l'initiative du CICM (Centre d'Infectiologie Charles Mérieux) pour la formation des biologistes et techniciens de laboratoires d'analyses médicales sur le diagnostic moléculaire de la COVID-19, de la chromoblastomycose et du paludisme ;

Le CNARP (Centre National d'Application et de Recherche Pharmaceutique) a bénéficié d'un appui de 2 000 Euros, dans le cadre de l'organisation du « Symposium bien être et santé : la complémentarité de la médecine traditionnelle et la médecine conventionnelle » ;

Le CHU de Tambohobe et le CHU d'Andrainjato ont reçu un fonds de 4 276 Euros pour l'achat de matériels nécessaires pour le service de la pédiatrie ;

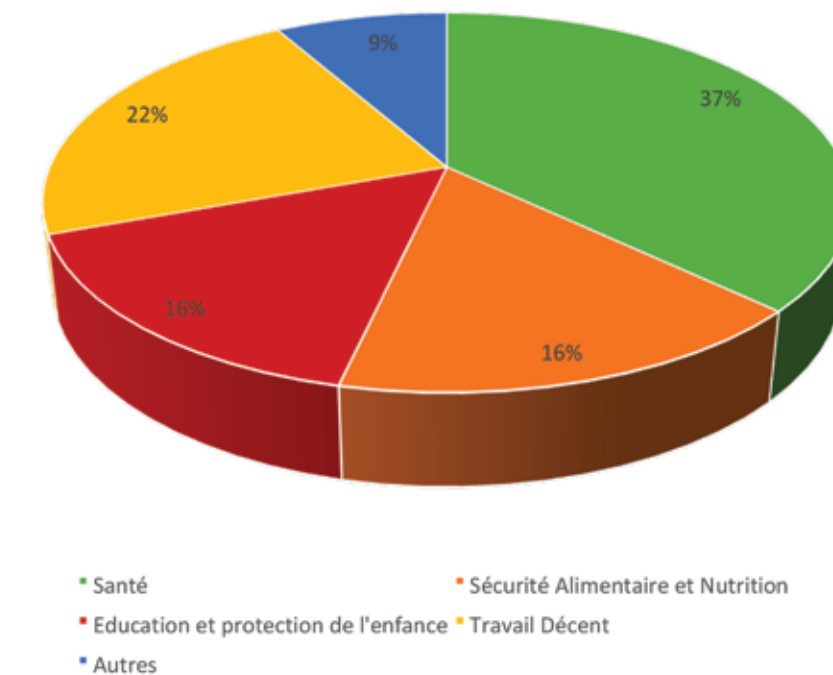
Dans le cadre de la célébration de l'année Africaine pour la Nutrition, un fonds de 10 000 Euros a été octroyé à l'Office National de la Nutrition pour l'organisation de la Journée Nationale de la Nutrition, la dotation des CRENI et CRENAS, la réhabilitation des sites de nutrition et la réalisation des activités communautaires.

## Evolution APD - Monégasque



Les données du graphique ne concerne que les montants directement dédiés aux projets ou aux partenaires pour la réalisation des projets.

## Répartition du financement de l'année 2022



# LES APPUIS DU CONSULAT DE MONACO

## SANTE

Le droit à la santé, un des droits fondamentaux de tout être humain, comprend l'accès en temps utile à des soins de santé acceptables, d'une qualité satisfaisante pour un coût abordable. Depuis 2004, en collaboration avec l'Association française « Association Développement Solidarité », le Consulat contribue à la promotion de ce droit à la santé à travers deux axes :

- L'équipement en matériels, mobiliers et consommables médicaux de centres hospitaliers publics ;
- Le soutien à des associations œuvrant dans le domaine de la santé publique.

### I) EQUIPEMENT EN MATERIELS ET CONSOMMABLES MEDICAUX POUR LES HOPITAUX PUBLICS

Cette année, 11 structures hospitalières ont bénéficié des dotations d'équipements et de consommables médicaux. Parmi eux, il y avait : 5 CHU, 3 CHRD, 1 CSB II, 2 CHRR et 1 dispensaire.

#### CHU-JRA

■ ADS ■ NC

■ N° 013/22 du 26/01/2022

#### CHU Joseph Ravoahangy Andrianavalona (CHU-JRA)

Pour une meilleure prise en charge des patients, le Consulat Général Honoraire de Monaco a remis gracieusement à tous les services du CHU Joseph Ravoahangy Andrianavalona : 02 chaises roulantes, 02 déambulateurs, 05 lits électriques, 05 matelas, 03 chaises blanches, 02 chaises bleues, 01 armoire, 01 congélateur, 01 stéthoscope, 02 chaises trouées, 02 fauteuils de repos malade, 03 amios nettoyage matériels, 07 boîtes de sonde à urine, 1 boîte de prothèse cheville, 04 boîtes de bas de contention, 01 boîte de poche colostomie, 02 boîtes de protège vasculaire, 05 boîtes de chambre implantable, 07 cartons de poche à urine, 08 cartons de gel hydro alcoolique, 01 carton de savon doux, 03 cartons de savon antiseptique chirurgicale, 02 chariot poubelle, 04 boîte à outils, 01 stabilisateur.



Un des lits électriques offerts au CHU Joseph Ravoahangy Andrianavalona



### CHU-JRB

■ ADS ■ NC

■ N° 032/22 du 28/04/2022

### CHU Joseph Raseta Befelatanana (CHU-JRB)

Afin de contribuer à la normalisation des équipements en matériels de l'hôpital, pour une meilleure prise en charge des patients, le Consulat de Monaco a remis gracieusement à tous les services de l'hôpital : 02 chaises trouées, 03 cartons de lunette COVID, 01 marteau réflexe, 02 pinces chirurgicales, 02 paires de ciseaux chirurgicales, 01 haricot, 02 toises bébé, 01 tableau de lecture ophtalmologique, 03 plateaux de pansement, 01 déambulateur, 03 cartons de jeux pour pédiatrie, 05 cartons de solutions hydro alcooliques, 10 flacons de savons antiseptique, 01 cartons d'Anios désinfectant de matériels médicaux, 04 cartons de masques en tissu, 01 boîte de seringue 50cc, 15 boîtes de seringue 5cc, 1 boîte de seringue 10cc, 08 cartons de poches à urine, 07 boîtes de sonde naso-gastrique, 21 boîtes d'aiguilles à ponction lombaire, 02 boîtes de perfuseurs, 02 cartons de pansement.



Une infirmière en train de stériliser des instruments médicaux

Une seconde remise a été réalisée en août 2022 comprenant : 06 cartons de poches à urine, 02 cartons de gels désinfectant, des Amios décontamination, nettoyage surface, 03 cartons de seringue 50CC, 02 cartons de prolongateur pousse seringue, 02 cartons de kits perfusion, 05 boîtes de sondes nasogastriques, 01 boîte de sets de pansement, 05 cartons de cathéter central, 04 boîtes d'aiguilles APL 20g, 02 cartons de masques en tissus, 02 cartons de désinfectants matériels, 02 cartons de kit de ponction artérielle, 02 boîtes de masques pour ballons, 02 cartons de perfuseurs, 02 boîtes d'embouts à catheter, 04 boîtes de kits de ponction, 02 cartons de perfuseur simple voie.



Dons de cartons de kits de perfusion et cartons de gels désinfectants pour le CHU Joseph Raseta Befelatanana

### CHU Mère Enfant Ambohimandra

Le centre hospitalier a reçu : une armoire métallique, 09 lits picots pour enfant, 01 chaise sur roulette pour échographie, 04 cartons d'Anios nettoyant matériels médicaux, 05 tubes de désinfectants contact surface, 02 cartons de savon antiseptiques, 15 gels hydro alcooliques, 02 cartons de masques en tissu, 01 paquet de couche adulte, 04 cartons de perfuseurs à 3 voies, 04 cartons de seringues de gavage.



Armoire métallique et tubes désinfectants reçus par le CHU Ambohimandra

### CHU Ambohimandra

■ ADS ■ NC

■ N° 029/22 du 31/03/2022

### CHU Majunga Androva

■ ADS ■ NC

■ N° 001/22 DU 06/01/2022

### CHU Majunga Androva

Pour cette année, l'Hôpital a reçu une imprimante radiographique pour le service Imagerie.

### CHU Anosiala

Le centre hospitalier Anosiala a reçu : 01 armoire métallique, 06 bouches d'aspiration, 90 flacons en verre, 27 flacons pour goutte, 11 visières, 1 carton de flacon de redon, 2 cartons de savons lavantes, 02 cartons de désinfectants nettoyants pour surface, 04 cartons de gels hydro alcooliques, 02 cartons de désinfectants matériels, 02 cartons de masques en tissu, 01 carton de flacons, 02 cartons de désinfectants lave-sol, 02 boîtes de seringues 60cc, 01 carton de kit de voie veineuse centrale, 01 carton de seringue de gavage, 04 cartons de champs stériles, 01 carton de poche Stomie, 01 carton de masque pédiatrie, 02 boîtes de filtres anti-bactériens, 01 carton de pompe gonflage sonde, 01 carton de perfuseur sonde nasogastrique, 01 boîte de ballonnet vasculaire, 03 boîtes de sondes d'aspirations, 05 boîtes de sondes nasogastriques pour pédiatrie, 01 carton de kit de pansement, 03 boîtes de sondes nasogastriques, 01 boîte de voie veineuse central, 01 carton de cathéter, 02 cartons de désinfectants, 01 carton de jeux pédiatrique, 02 boîtes de superfuseur, 04 cartons de poches à urine.



Des instruments médicaux en vue d'une opération.

### CHRD Mahitsy

■ ADS ■ NC

■ N° 034/22 du 04/05/2022

### CHRD Mahitsy

Pour tous les services confondus, le centre a reçu : 04 lits avec matelas, 01 fauteuil repos malade, 1 berceau pliable, 01 chaise trouée, 01 déambulateur, 01 béquille, 02 cannes anglaises, 01 machine à écrire pour secrétariat, 02 cartons d'Anios nettoyage matériels médicaux, 03 cartons de gel hydro alcoolique, 02 cartons de solutions hydro alcooliques, 10 flacons d'Anios savon antiseptique, 06 cartons de poches à urine, 02 cartons de masques en tissu, 02 cartons de seringues 60 ml, 01 boîte de seringue 50cc, 02 boîtes de cathéter central.



Des lits en plus pour les malades



Consommables médicaux pour pansements

### CHRD Anjzorobe

■ ADS ■ NC

■ N° 078/22 du 02/09/2022

### Service de santé de district d'Anjzorobe au profit de la CHRD Anjzorobe

Le centre a reçu : 06 plateaux de pansement en plastique, 01 plateau de pansement en aluminium, 03 boîtes de sondes naso-gastrique pour bébé, 01 béquille standard, 01 chaise trouée, 01 chaise d'équipement, 01 déambulateur, 01 carton de speculum en plastique, 01 ambu à bébé, 01 fauteuil repos malade, 01 matériel de kiné, 06 champs opératoire, 05 lampes à pétrole.



Un malade essayant son tout nouveau déambulateur

### CHRD Manjakandriana

On leur a doté de : 1 fauteuil repos malade, 4 cartons poches à urine, 2 cartons masques en tissu, 1 appareil musculaire, 5 cartons de champs opératoire, 2 cartons de désinfectant surface, 3 cartons désinfectants matériels médicales, 7 cartons gels hydro alcooliques, 3 cartons et 4 boîtes de sonde d'aspiration, 4 cartons sondes naso-gastriques, 3 pots, 2 cartons masques d'anesthésie taille 1, 3 cartons ANYOS désinfectants, 4 filtres antibactériens, 1 carton Diovalve, 1 carton seringue 2.5CC, 2 cartons seringue de gavage, 1 couverture, 7 coussins, 22 couches adultes, 1 carton de kit épisiotomie, 1 carton de kit écoplest, 2 cartons de seringue 60 CC, 2 cartons de Kit plexus, 1 carton de masque d'anesthésie taille 3, 1 carton et 1 boîte de cathéter jaune, 1 raccord anesthésie, 1 pose pied pour fauteuil roulant, des pièces pour fabriquer des potences (en adaptation), des potences, 1 Déambulateur, des matériel de Kiné, 1 boîte de compresse.



Les cartons à distribuer pour les différents services, CHRD Manjakandriana

### CHRR Antsirabe

Pour tous les services confondus, le centre hospitalier a reçu : 02 cartons de masque d'anesthésie, 01 carton de VYSET bloc plexique, 1 carton kit de soin, 02 cartons de poche à urine, 01 carton kit bilumière, 01 boîte de seringue 1CC, 01 chaise trouée, 01 carton de rampe robinet 3 voies, du désinfectant pour matériaux médicaux, 02 cartons de gels hydro alcooliques, 02 cartons de masques en tissu, 01 paquet de seringue de gavage, 05 seringue 10 CC, 05 seringue 25 CC, 01 déambulateur.



Journée de la remise des dons au centre avec notre Coordinatrice des Appuis

### CHRR Ambositra

■ ADS ■ NC

■ N° 028/22 du 24/03/2022

### CHRR Ambositra

Le centre hospitalier a reçu : 05 lits médicalisés avec matelas, 01 armoire, 03 déambulateurs, 01 comptoir d'accueil, 01 fauteuil roulant non pliable, 01 chaise trouée, 03 chaises blanches, 04 cartons d'ANIOS Gels nettoyants pour matériels médicaux, 04 cartons de poches à urines, 20 gels hydro alcooliques, 03 cartons masques textiles, 12 Anios lavage des mains pour bloc opératoire, 03 cartons de solution hydro alcooliques, 03 cartons de sets perfuseurs, 02 cartons de seringues de gavage de 50ml, 03 cartons de lunettes de protection pour COVID, 02 cartons d'aiguilles PM, 02 boîtes de dossier suspendu, 03 cartons de drain, 02 cartons de seringue 60cc, 01 carton de seringue 20cc, 02 cartons de champs, 01 carton de sonde de gavage, 01 carton de masque anesthésie, 01 carton d'aiguille rose de ponction lombaire, 01 boîte de compresse à gaze, 01 boîte de perfuseur.



Médecin allant sortir du bloc opératoire.

### CSB2 Anjzorobe

■ ADS ■ NC

■ N° 043/22 du 07/06/2022

### CSB2 Ambohimirary Anjzorobe

Le centre de santé de base a reçu : 02 lits avec matelas, 01 table d'accouchement, 01 toise adulte, 01 paire de canne anglaise, 01 machine à écrire, 02 pots hygiéniques, 02 paquets de seringues de gavage, 02 cartons de gels hydro alcooliques, 05 barrières de protection, 01 carton de couches adulte, 01 kit de recharge médicament, 01 carton de savon antiseptique, 02 boîtes de seringue 2cc, 01 boîte de seringue 60cc, 01 boîte d'hystéromètre, 02 cartons de masque en tissu, 01 batterie.



## II) APPUIS A DES ASSOCIATIONS ET AUTRES ENTITES OEUVRANT DANS LE SECTEUR DE LA SANTE

### Dispensaire MENALAINGO

■ ADS ■ NC  
■ N° 002/22 du 17/01/2022

### Dispensaire MENALAINGO

Dans le but d'appuyer le dispensaire pour promouvoir le droit à la santé à travers un système cohérent, renforcé et équitable, le Consulat a donné 02 cartons de chapeaux de pailles, 01 fauteuil dentaire, 01 siège dentiste, 01 compresseur d'air, 01 meuble de cabinet dentaire, 01 carton de gants chirurgicaux, 05 cartons de masques textiles, 05 cartons de désinfectant, 05 cartons de détergeant de surface, 02 protecteur cutané, 01 carton de feneste, 01 carton de rame dentaire, 28 cartons de gels hydro alcooliques, 10 cartons de savon doux.



Un siège dentaire au dispensaire Menalaingo.

### Association Zazakely Sambatra

■ ADS ■ NC  
■ N° 003/22 du 17/01/2022

### Association Zazakely Sambatra

Aidée par le Consulat depuis 2016, cette année, le Dispensaire de l'ONG Zazakely Sambatra a été doté de nettoyeurs surface, d'Anios désinfectant, d'Anios Surf, de cartons d'hydro gel, de cartons de savon doux, des cartons de masques textiles pour prévenir les risques liés au COVID-19.



Un moyen sûr pour prévenir le Covid-19 : utiliser fréquemment du gel désinfectant

### ADSAA

■ ADS ■ NC  
■ N° 004/22 du 17/01/2022

### ADSAA

L'ADSAA est une association œuvrant pour le développement social des familles du quartier d'Ampefiloha Ambodirano tout en proposant des tarifs communautaires pour les consultations médicales. Afin de l'appuyer dans les prises en charge gratuites qu'elle offre aux familles en grande précarité, le Consulat lui a remis : 04 cartons de masque UNS, 13 cartons d'Aniosurf ND Premium, 04 cartons d'Aniosafe savon doux, 06 cartons de Surfa'Safe, 01 carton d'Hexanios G+R, 12 cartons Aniosgel.



Dons de cartons de masques, de gels et de savons pour prévenir la propagation du COVID-19

### Association des Sœurs du Christ

■ ADS ■ NC  
■ N° 005/22 du 17/01/2022

### Association des Sœurs du Christ

L'Association Soeurs du Christ aide 400 jeunes démunis à travers des prises en charge de l'éducation, des soins médicaux et des formations professionnelles. Pour les appuyer dans cette action, le Consulat leur a remis 18 cartons de matériels et de divers accessoires contenant également des consommables médicaux et des effets personnels à usage des sœurs missionnaires en provenance d'Europe.



Parmis les colis reçus

### ONG ANYMA

(Arovy Ny Marary)

■ ADS ■ NC  
■ N° 006/22 du 17/01/2022

### ONG ANYMA (Arovy Ny Marary)

L'ONG ANYMA est une association dont la vocation est de valoriser la relation soignés/soignants ainsi que d'accompagner les familles de malades et les cas sociaux. Le centre offre également un hébergement pour les familles des malades. Afin de la soutenir, le Consulat a octroyé 04 cartons de chaussures, de bas à varices, des livres, des vêtements pour les enfants et les malades ainsi que des équipements et matériels médicaux.



Un bébé mesuré sur une toise offerte par le Consulat

### Congrégation des sœurs Filles de la Sagesse

■ ADS ■ NC  
■ N° 016/22 du 28/01/2022

### Congrégation des sœurs Filles de la Sagesse

La Congrégation des sœurs Filles de la Sagesse se focalise dans les domaines de la santé, de l'éducation, du développement rural et de la promotion féminine à Madagascar.

Cette année, elle a obtenu de notre part 02 cartons et 01 males de différentes fournitures, d'autres équipements nécessaires aux religieuses et à l'organisation dans la mise en œuvre de leurs activités.



Chaussures et divers effets remis par le Consulat à la congrégation des sœurs filles de la sagesse.

### Congrégation des sœurs St Paul de Chartres

■ ADS ■ NC  
■ N° 017/22 du 28/01/2022

### Congrégation des sœurs St Paul de Chartres

Les sœurs St Paul de Chartres travaillent depuis des années dans le domaine de l'éducation et de la santé. Afin de les soutenir dans la mise en œuvre de leurs actions dans le domaine de la santé, le Consulat leur a remis 05 lits, 05 matelas, 15 chaises, 02 tables de bureau, 02 armoires, 01 poubelle, 01 escabeau.



Un nouveau lit pour les malades.

**Association LION SIGHT FIRST**  
■ ADS ■ NC  
■ N° 031/22 du 11/04/2022

### Association LION SIGHT FIRST

Implanté à Madagascar depuis plus de 20 ans, LION SIGHT FIRST lutte contre la déficience visuelle à travers les opérations de la cataracte, la distribution de lunettes et la formation spécialisée au profit des médecins.

Cette année, elle a obtenu de la part du Consulat 02 cartons de lunettes usagées.



*Ophthalmologue de l'association en consultation*

### ONG TAMANA

L'ONG TAMANA a pour objectif de susciter et participer à des projets humanitaires tout en développant un accompagnement global. Elle a sollicité l'appui du Consulat pour équiper le CSBII d'Ambohimaha en matériel médical et a ainsi reçu : 2 boîtes de cathéter artériel, 1 boîte de paille de prélèvement, 1 boîte de sonde de nutrition antérale, 1 boîte de seringue 10ml, 1 boîte de seringue 5ml, 6 trousse de kit de champs, 13 sets périduraux, 6 cartons de gels, 2 sets procédure, 3 kits de serviettes, 14 seringues 60ml, 5 seringues de 20ml, 100 seringues de 1ml, 1 carton de biovalves, 1 carton de tubulure pompe à perfusion, 1 boîte de poche recueil d'urine, 3 boîtes de Spike B Valve, 1 boîte de masque d'anesthésie pour adulte, 2 cartons de masque d'anesthésie pour enfant, 1 paquet de couche adulte, 2 cartons de dispositif de perfusion, 1 paquet d'étiquettes, 1 boîte de nutrition, 1 boîte de sonde d'aspiration, 1 boîte de cathéter ombilical, 1 carton de poche à lavement, 3 kits chirurgicaux, 1 carton de masques en tissu, 1 table d'examen.



*Arrivée des cartons contenant les instruments médicaux à bonne destination.*

### Enfant Du Sourire Réunion (EDSR) Ambatolampy

Cette année, l'association a obtenu de la part du Consulat : 01 ordinateur complet, 02 claviers et accessoires, 2 cartons bras articulés, 2 cartons bocaux, 1 carton gel hydro alcooliques, 1 carton de jouets, 75 unités de seringues 1 cc, 75 unités de seringues 5 cc.



*Les enfants découvrant leurs nouveaux jouets.*

**ONG PIVOT**  
■ ADS ■ NC  
■ N° 017/22 du 28/01/2022

### ONG PIVOT

L'ONG a pour objectif de faciliter l'accès à des soins adéquats pour la population de Fianarantsoa. Elle oriente des familles à adopter une mode de vie plus saine. Le Consulat a tenu à affirmer son soutien dans cette mission en mettant à leurs dispositions: 4 lits d'hôpital, 3 matelas, 1 armoire métallique, 2 cartons de poche à urine, 1 déambulateur et 2 cartons de masques en tissu pour mieux les équiper et améliorer la qualité des prises en charge des malades au sein d'un CSBII dans le district d'Ifanadiana.



*Lit d'un malade dans un CSBII du district d'Ifanadiana.*

**Enfant Du Sourire Réunion (EDSR) Ambatolampy**  
■ ADS ■ NC  
■ N° 167/22 DU 12/10/2022



D'après Nelson MANDELA, « **L'éducation est une arme puissante pour faire évoluer les mentalités et transcender les différences, et le sport est une source d'inspiration, de dépassement, de tolérance et d'apprentissage du respect de la jeunesse. Ces deux éléments participent à créer une société plus juste et fraternelle.** »

Convaincu que l'éducation est indissociable au développement économique et social d'un pays, le Consulat s'y est fortement investi à Madagascar afin de prendre part à l'amélioration du système. Depuis près de 20 ans aujourd'hui, le Consulat n'a eu de cesse de chercher les moyens pour donner l'opportunité aux enfants et aux jeunes d'apprendre, pour qu'ils jouissent de ce droit. En ce sens, nous avons développé différents programmes en faveur de l'éducation :

- La prise en charge des frais de scolarité pour les meilleurs élèves issus de familles modestes,
- La dotation de matériels informatiques et pédagogiques,
- Le programme d'appui au développement du sport scolaire,
- Les diverses actions en faveur de l'éducation : programme bucco-dentaire, l'appui octroyé à la cantine scolaire de l'EPP Faravohitra,

### I) PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE SCOLARITE POUR LES MEILLEURS ELEVES ISSUS DE FAMILLES MODESTES

Le Consulat a mis en place en 2014 un programme d'octroi de bourses pour permettre à de bons élèves issus de familles modestes, de poursuivre leurs études au lycée à travers le «Volet Lycée» puis à l'université ou dans des écoles supérieures, à travers le «Volet Etudes Supérieures».

Depuis l'élaboration du programme en 2014 jusqu'à maintenant, et grâce à l'appui de plusieurs partenaires, le Consulat a pu pourvoir aux frais de scolarité de 136 jeunes. Le nombre des bénéficiaires a évolué au fil du temps de la manière suivante :

- 2014-2015 : 44 lycéens ;
- 2015-2016 : 44 jeunes dont 33 lycéens et 11 étudiants ;
- 2016-2017 : 72 jeunes dont 49 lycéens et 23 étudiants ;
- 2017-2018 : 80 jeunes dont 38 lycéens et 42 étudiants ;
- 2018-2019 : 90 jeunes dont 35 lycéens et 55 étudiants ;
- 2019-2020 : 99 jeunes dont 24 lycéens et 75 étudiants ;
- 2020-2021 : 96 jeunes dont 18 lycéens et 78 étudiants ;
- 2021-2022 : 66 jeunes.

Au titre de cette année universitaire 2022-2023, notre programme compte 83 boursiers dont 21 lycéens et 62 étudiants.

Cette action permet de donner l'opportunité aux jeunes provenant de milieux précaires d'accéder à une éducation de qualité jusqu'à l'obtention du baccalauréat. En premier lieu, pour qu'ils puissent poursuivre leur éducation dans des universités de renom ; avec pour finalité de les voir intégrer le marché du travail en exerçant un emploi décent.

### Pour le volet Lycée :

Le volet Lycée consiste à prendre en charge les frais de scolarités de quelques dizaines d'élèves méritants de la seconde à la terminale des 03 meilleurs établissements de la capitale à savoir le Collège Saint-Michel, le Lycée Saint-Antoine et l'Ecole Sacré-Cœur Antanimena.

Pour cette année, le Consulat a pris en charge 21 élèves issus de ces 3 lycées et répartis comme suit :

	ESCA	St-Antoine	St Michel	TOTAL
<b>Seconde</b>	4	3	5	<b>12</b>
<b>1ère</b>	2	2	1	<b>5</b>
<b>Terminale</b>	2	2	0	<b>4</b>
	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>21</b>

### Pour le volet Université :

L'appui du Consulat se poursuit au niveau de l'enseignement supérieur et vise à soutenir les jeunes dans le parcours universitaire de leurs choix auprès des universités de leurs choix. Le Consulat leur assure également une orientation et un accompagnement pour intégrer l'une des meilleures institutions supérieures, qu'elles soient publiques ou privées.

Cet appui inclue :

- ❖ La prise en charge des frais d'inscriptions aux concours et des frais de scolarités pour les étudiants du programme inscrits dans les meilleurs instituts privés ;
- ❖ La prise en charge des frais d'inscriptions aux concours et une bourse liée aux études pour ceux entrant dans les meilleurs établissements publics.

Les bénéficiaires du volet Université sont pour cette année au nombre de 62. Ce nombre se justifie par la sortie de 13 élèves de la 2<sup>e</sup> promotion qui ont tous eu leurs Master II et l'intégration de 9 nouveaux étudiants qui forment la 7<sup>e</sup> promotion.

### II) DOTATION EN MATERIELS INFORMATIQUES ET OUTILS PEDAGOGIQUES

#### Dotation de Matériels informatiques

Le Consulat de Monaco souhaite prendre part à l'amélioration des conditions de l'éducation pour les élèves dans les écoles publiques. En effet, le manque de matériels et d'outils pédagogiques constitue manifestement un fossé entre les élèves inscrits dans les écoles publiques et élèves inscrits dans les écoles privées. Depuis l'année scolaire 2018-2019, le Ministère de l'éducation nationale a intégré l'enseignement aux nouvelles technologies de l'information et de la communication dans le programme scolaire puisque c'est devenu incontournable aujourd'hui. Malheureusement, certaines écoles en disposent et d'autres en sont dépourvus. Face à cette situation, nous avons mené une série de dotations en matériels informatiques auprès des écoles publiques à partir de 2006. Depuis, 103 écoles publiques (CEGs et Lycées) ont reçu 471 ordinateurs complets ainsi que divers autres matériels à savoir des imprimantes, photocopieuses et serveurs ont été concédés selon l'effectif des élèves de chaque école.

Pour cette année, les bénéficiaires des matériels informatiques sont :

Ecole / Effectif	Matériels fournis	Réf convention
CEG Avaradrova	4 ordinateurs complets	035/22 du 17/05/22
Lycée Anosibe An'ala	4 ordinateurs complets	036/22 du 17/05/22
Lycée Mandiavato	4 ordinateurs complets	137/22 du 07/10/22
CEG Tsiroanomandidy	4 ordinateurs complets	138/22 du 07/10/22
CEG Mandaniresaka	4 ordinateurs complets	204/11 du 11/11/22

### Dotation de Matériels scolaires et pédagogiques

Dans le cadre de la célébration du mois de la Francophonie et dans le but de poursuivre la collaboration entre l'Organisation Internationale de la Francophonie, le Consulat a organisé une donation d'ouvrages pour l'apprentissage de la langue française et à son perfectionnement à 07 écoles publiques (CEG et Lycées). Sur les fonds octroyés par le Département des Relations Extérieures et de la Coopération de la Principauté de Monaco, il a été remis 355 ouvrages aux Collèges d'Enseignement Généraux (CEGs) d'Ambohidrapeto, d'Andranovelona Ilafy, d'Avaradrova et de Soavimasoandro ainsi qu'aux Lycées d'Analamahitsy, de Tsararivotra et d'Ambohijanaka.

Dans le but de garnir leurs bibliothèques respectives, les écoles ont reçu les matériels ci-après :

Ecole / Effectif	Matériels fournis	Réf convention
CEG Ambohidrapeto – 865 élèves	53 ouvrages et romans	021/22 du 17/03/22
CEG Andranovelona Ilafy – 500 élèves	37 ouvrages et romans	022/22 du 17/03/22
CEG Avaradrova – 1052 élèves	64 ouvrages et romans	023/22 du 17/03/22
CEG Soavimasoandro – 1171 élèves	58 ouvrages et romans	024/22 du 17/03/22
Lycée Analamahitsy – 1117 élèves	58 ouvrages et romans	025/22 du 17/03/22
Lycée Tsararivotra – 647 élèves	52 ouvrages et romans	026/22 du 17/03/22
Lycée Ambohijanaka – 256 élèves	33 ouvrages et romans	027/22 du 17/03/22



Retour en image sur la remise des livres durant la semaine de la Francophonie.

Nouredine Meftah a affirmé « **Le sport fait que, même dans la défaite, on est gagnant par le fait de le pratiquer** ».

Pour inculquer la valeur de la persévérance et la discipline aux élèves, le sport est un élément incontournable dans le milieu scolaire. En effet, le sport permet aux enfants et aux jeunes d'apprendre à respecter les règles, à vivre en équipe et à être responsable. Le sport contribue à rendre les jeunes moins agressifs, impulsifs et émotifs. Il booste également la concentration et la participation des élèves en classe.

Ainsi, depuis 2010, le Consulat a initié un programme de développement du sport en milieu scolaire pour les établissements publics à Antananarivo. Concrètement, l'initiative vise à compenser l'insuffisance et/ou le manque de matériels et équipements sportifs au niveau des établissements scolaires publics à travers des dotations de maillots, de ballons, de filets de baskets et des coupes pour les rencontres sportives inter-établissement. L'objectif de cette action est de permettre un accès plus ouvert aux activités sportives scolaires aux enfants Malagasy :

- En fournissant des équipements et matériels sportifs de bases aux écoles publiques
- En donnant l'opportunité aux écoles bénéficiaires de participer aux tournois inter-établissements organisés par les CISCO

La répartition des matériels auprès des écoles se fait comme suit :

- Le football étant la seule discipline sportive collective dispensée dans les primaires et les EPP (Ecoles Primaires Publiques), ces dernières reçoivent chacune 5 ballons de foot.
- Les collèges ou CEG (Collèges d'Enseignement Général) ainsi que les lycées reçoivent chacun 5 ballons de basket, 3 ballons de volleyball, 3 ballons de handball ainsi qu'une paire de filets de basketball.

Un lot de maillots personnalisés avec emblème sera attribué à chaque école afin de leur donner l'opportunité de prendre part aux compétitions interscolaires organisées par les CISCOs, dans la limite de leur administration pédagogique. Par conséquent, la confection de maillots comprend :

- Un lot de 10 maillots de foot pour les EPP,
- Un lot de 12 maillots de la discipline au choix de l'école (basketball, volleyball ou handball) pour les CEG et les lycées.

Des lots de coupes, à savoir deux coupes GM, deux coupes MM et deux coupes PM seront remises aux 4 DREN pour récompenser les équipes triomphantes de chaque CISCO concernée lors des compétitions inter-scolaires.

Depuis le début de cette initiative, **597 écoles** scolarisant **254 299** élèves en ont bénéficié.

Pour cette année scolaire 2022-2023, le Consulat a réalisé sa douzième édition auprès des 4 régions : Analamanga, Itasy, Bongolava et Vakinankaratra. 90 établissements scolaires publics dont 60 EPPs, 18 CEGs et 12 Lycées ont pu bénéficier de cette action. Au total, **31 250 élèves** ont reçu : **630 ballons** de football, basketball, volleyball et handball et **30 paires de filets** de basket en plus des lots de maillots personnalisés. Les **4 DRENs** ont quant à eux reçus **24 coupes** pour l'organisation des tournois inter établissements.



La répartition s'est effectuée entre les différentes branches des Directions Régionales de l'Education Nationale (DREN) concernées :

DREN ANALAMANGA (26 écoles sur 8 CISCO)			
CISCO	EPP	CEG	LYCEE
Tana Ville	EPP Nanisana		
	EPP Ampasandratsarahoby		
Antsimondrano	EPP Ankeniheny		
	EPP Ampasika		
Avaradrano	EPP Mahia		
	EPP Antovontany		
	EPP Ampamonoamamba		
Ambohidratrimo	EPP Andafiavaratra Antanambao	CEG Ikianja	Lycée Merimandroso
Andramasina	EPP Kelimafana	CEG Manjakavahoaka	
	EPP Angodongodona		
	EPP Andrene		
Anjozorobe	EPP Marotsipoy	CEG Miakadaza	
	EPP Beronono		
	EPP Amboasary Nord		
Ankazobe	EPP Mandrosoa		
	EPP Soanavela		
	EPP Androvatsimo		Lycée Fihaonana
Manjakandriana	EPP Ambatofanahazana		Lycée Anjoma Betoho
	EPP Ambohidralambo		
	EPP Ambondrona		

DREN ITASY (18 écoles sur 3 CISCO)			
CISCO	EPP	CEG	LYCEE
Arivonimamo	EPP Kianjanarivo	CEG Bemasoandro	Lycée Ambohimasina
	EPP Merimandroso	CEG Vatolaivy	
	EPP Ambohibato		
Soavinandriana	EPP Aminamontana	CEG Ambohidanerana	Lycée Manazary
	EPP Anosilava		
	EPP Talata		
	EPP Anosiarivo		
Miarinarivo	EPP Ambohitratrandro	CEG Antanetimboahangy	Lycée Ambohimandroso
	EPP Antsahamasina	CEG Avarabohitra	
	EPP Moratsiazao		

DREN BONGOLAVA (18 écoles sur 2 CISCO)			
CISCO	EPP	CEG	LYCEE
Fenoarivobe	Ecole Communautaire Amparihimanga	Collège Communautaire Mahaimandry	
	Ecole Communautaire Tsiafakarivo	CEG Mahajeby	
	EPP Antoby		
	EPP Aminampanga		
Tsiroanomandidy	EPP Ambararatabe Tsena	CEG Antsahatanteraka	Lycée Ambalanirana
	EPP Diavolana	CEG Ankerana Avaratra	Lycée Bemahatazana
	EPP Soanierana	CEG Belobaka	Lycée Mahasolo
	EPP Amparihibe		
	EPP Bemangoraka		
	EPP Tsarahonenana		

DREN VAKINANKARATRA (28 écoles sur 7 CISCO)			
CISCO	EPP	CEG	LYCEE
Antsirabe I	EPP Tomboarivo	CEG Mandaniresaka	
	EPP Avarabohitra	CEG Tsiafahy	
	EPP Tsarafara		
Antsirabe II	EPP Manampisoa		Lycée Sahanivotry
	EPP Tsaravavaka		
	EPP Ambatolampikely		
Ambatolampy	EPP Andohafarihy	CEG Manjakatombo	Lycée Morarano
	EPP Ambatolampy		
	EPP Tsiafajavona		
Faratsiho	EPP Andranomiady		
	EPP Fenomanana		
	EPP Raminandro		
Betafo	EPP Madao		
	EPP Ankazobe		
	EPP Maritampona		
Mandoto	EPP Malaza	CEG Mandoto	Lycée Mandoto
	EPP Ambaniravikazo		
	EPP Belanitra		
Antanifotsy	EPP Antsapandrano	CEG Isody	
	EPP Belanitra		



Distribution d'équipements sportifs dans des établissements publics.

## IV) AUTRES APPUIS

### **EPP Faravohitra : appui au fonctionnement de la cantine scolaire**

L'abandon scolaire est devenu un problème récurrent dans les pays en voie de développement tels que Madagascar. Cela a, en partie, pour cause l'insécurité alimentaire se manifestant par les sauts de repas ; la plupart d'entre eux viennent à l'école avec l'estomac vide et peinent à manger une fois par jour. Par conséquent, les élèves ont des difficultés à suivre les cours par manque de concentration et finissent par arrêter l'école.

Conscient de l'enjeu de l'éducation pour l'avenir de Madagascar, le Consulat de Monaco à Madagascar vise à augmenter le taux de fréquentation à l'école en contribuant à la promotion de l'accès à une cantine scolaire de qualité pour les élèves dans les EPP. L'EPP Faravohitra Ambony fait partie des bénéficiaires de cette initiative depuis l'année scolaire 2014-2015 jusqu'à aujourd'hui. Dès lors, le Consulat alloue une contribution annuelle pour :

- alléger le quotidien des parents du paiement d'une participation auparavant obligatoire pour l'achat de charbon, sel, éponges et les savons pour la vaisselle, nécessaires pour faire fonctionner la cantine ;
- diversifier l'alimentation des enfants avec des légumes, de la viande et des fruits.

Pour cette année scolaire, le Consulat, en collaboration avec l'Ecole Saint Honoré d'Eylau et la Société VITOGAZ Madagascar, a approvisionné la cantine scolaire pour offrir aux enfants une alimentation équilibrée.

■ MGA 17 489 930 ■ N° 085/22 du 01/07/21

De plus, le Consulat et VITOGAZ Madagascar ont renouvelé leur engagement à sensibiliser l'école à l'utilisation d'une énergie saine et respectueuse de l'environnement. Aussi, VITOGAZ Madagascar a fourni à l'école 20 bouteilles de gaz pour l'année scolaire soit 2 bouteilles de gaz par mois. Cette dotation permet à l'école d'avoir une source d'énergie plus propre et à moindre coût.

■ VITOGAZ ■ N° 089/22 du 26/09/22



Signature de la convention tripartite entre le Consulat de Monaco, la Société VITOGAZ et l'EPP Faravohitra Ambony

### Association ZOHY SERA

■ MGA 4.000.000

■ N° 058/22 du 06/07/22

### **Association ZOHY SERA : équipement et dotation de kits d'apprentissage pour l'EPP Ambatomboro**

Créée en 2018, l'Association Zohy Sera a pour objectif de promouvoir le bien-être des jeunes en milieu rural. Pour ce faire, l'association réalise des renforcements de capacité, des accompagnements et des sensibilisations pour :

- La promotion de la culture d'auto-apprentissage chez les jeunes
- La promotion de la scolarisation des enfants
- L'autonomisation financière des jeunes

Dans le but de mettre en place un environnement d'apprentissage favorable à l'épanouissement des élèves en classe, le Consulat, en appuyant l'Association Zohy Sera, a apporté son concours financier pour :

- L'équipement du coin lecture et du coin d'activités numériques
- L'achat d'outils d'apprentissage

La contribution du Consulat a permis d'acquérir 136 livres, 10 tablettes numériques, des matériels didactiques. L'Association Zohy Sera a également développé des outils ludiques qui aideront les enfants à mieux assimiler les éducations de base.



Distribution de livres et de matériels didactiques à l'Association Zohy Sera

### **Programme de sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire dans 4 écoles de la capitale**

Une bonne prise en charge dès le plus jeune âge garantit une meilleure santé bucco-dentaire dans la vie d'adulte. Cela permet d'éviter d'autres problèmes de santé, amputables à celle des dents. En effet, comme toutes les maladies, les maladies bucco-dentaires affectent en particulier les personnes démunies et marginalisées, sans pour autant minimiser les effets néfastes qu'elles occasionnent en matière de douleur, de déficience fonctionnelle et de détérioration de la qualité de vie.

Malheureusement pour Madagascar, 90% des enfants ont en moyenne trois dents cariées selon les statistiques. Cela est dû à l'absence d'un accès équitable à des services de santé bucco-dentaire de qualité et peu coûteuse, mais aussi à une manque d'éducation en matière d'hygiène bucco-dentaire.

Face à ce constat, le Consulat a lancé en 2018 le programme d'hygiène bucco-dentaire. Ce programme consiste à sensibiliser les enfants sur l'importance d'une meilleure hygiène bucco-dentaire postulant qu'un brossage des dents régulières et bien exécutées est la première étape pour prévenir toutes maladies bucco-dentaires. Le programme priorise les enfants issus des Écoles Primaires Publiques dans le but de prévenir les risques bucco-dentaires tout en associant la sensibilisation à un programme de formation des enseignants. Grâce au soutien de « Colgate », deux campagnes de sensibilisation ont été réalisées en 2019, profitant à plus de 4000 élèves issus de 4 EPP de la Capitale.



Pour cette année, Colgate poursuit son partenariat avec le Consulat à travers l'organisation d'une troisième campagne de sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire au profit de **2 525 élèves** issus de 4 Écoles Primaires Publiques dont :

Ecoles / Effectifs	Equipements fournis	Réf convention
EPP Andraisoro	564 brosses à dent 564 tubes de dentifrices 564 blocs de savon	042/22 du 07/06/22
EPP Volosarika	512 brosses à dent 512 tubes de dentifrices 512 blocs de savon	044/22 du 08/06/22
EPP 67Ha Sud	986 brosses à dent 986 tubes de dentifrices 986 blocs de savon	046/22 du 15/06/22
EPP Ankadindramamy	463 brosses à dent 463 tubes de dentifrices 463 blocs de savon	047/22 du 16/06/22



Séance de formation et de sensibilisation sur l'hygiène bucco-dentaire avec Colgate

## ENFANCE VULNERABLE

« Rien n'est plus important que de bâtir un monde dans lequel nos enfants auront la possibilité de réaliser pleinement leur potentiel et de grandir en bonne santé, dans la paix et dans la dignité. » dicit Kofi Annan, l'ancien Secrétaire Général de l'ONU.

Le Consulat a pris à cœur de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des enfants en situation de précarité. Pour ce faire, le Consulat a octroyé des fonds d'aides aux structures associatives qui prennent en charge des enfants en situation de handicap et ceux en situation de précarité dont ceux issus de milieux défavorisés, les mineurs en détention et ceux qui ont été abandonnés et orphelins afin de prendre part à leurs épanouissement et l'amélioration de leurs conditions de vie.

### I) ENFANCE HANDICAPEE

#### Mada Triso

■ MGA 4. 000. 000

■ N° 053/22 du 04/07/ 22

#### Association « Madagascar Trisomie 21 » (Mada Triso)

L'association regroupe 50 familles des parents et fratries de personnes atteintes de la Trisomie 21. Démarrée en 2020, elle vise à informer, sensibiliser et prendre en charge (soins médicaux, activités ludiques, culturelles et sportives) les individus porteurs de cette pathologie. L'objectif principal est de valoriser les personnes trisomiques et accepter leur différence.

Pour ce faire, « MadaTriso » projette de collaborer avec les médias pour une forte sensibilisation d'information et de promotion des droits des enfants vivants avec ce handicap. Des journées de sensibilisation trimestrielle seront ainsi organisées à travers des ateliers, animations sportives et des journées récréatives.

Avec l'appui financier du Consulat de Monaco, l'association a pu réaliser des journées de sensibilisation dont :

- Une journée récréative avec les enfants le 1<sup>er</sup> octobre 2022
- L'anniversaire de l'Association et la célébration de Noël avec les enfants le 10 décembre 2022



Journée récréative avec les enfants, le 1<sup>er</sup> Octobre 2022



**Association Soa  
Mahefa**

MGA 4 000 000

N° 062/22 du 20/06/22

**Association Soa Mahefa**

Créée officiellement en août 2021, l'Association Soa Mahefa vise à promouvoir le développement intégral de l'homme et le développement durable à Madagascar. L'association apporte ses appuis aux plus vulnérables notamment les femmes, les enfants, les personnes en situation de handicap.

Dans ce sens, l'activité de l'association se porte vers l'artisanat. Elle vise à aider les personnes en situation de handicap à leurs auto-développements sociaux et économiques. L'appui du Consulat a ainsi permis à l'association d'assurer la continuité de cette activité à travers l'achat de mobiliers et d'équipements. Cette collaboration contribue à l'amélioration de l'organisation du travail au centre, et assure la performance et l'augmentation de la production des activités génératrices de revenus.



Atelier de créations à l'Association Soa Mahefa

**Padre Pio**

MGA 4.200.000

N° 061/22 du 06/07/22

**Maison de Charité « Padre Pio »**

Depuis 2013, la Maison de Charité Padre Pio a mis en place un centre éducatif et médical au profit d'enfants et de jeunes vivant en situation d'handicap physique et/ou mental. Les 112 enfants pris en charge sont :

- Scolarisés et reçoivent une éducation de base selon leur capacité ;
- Initiés à des travaux manuels où les enfants apprennent à cultiver et faire du jardinage ;
- Suivis par des médecins pour assurer les diagnostics, traitements, rééducations fonctionnelles, et dentisterie ;
- Nourris à la cantine scolaire du centre.

Le nombre d'enfants pris en charge est en continuelle croissance. 50 enfants parmi les 112 enfants pris en charge suivent un traitement et bénéficient d'un suivi médical au dispensaire du centre. L'appui du Consulat depuis 2017 a permis d'assister ces enfants.

Pour cette année, le Consulat a apporté son concours financier pour l'achat de certains médicaments afin d'assurer la pérennité des services médicaux.



Consultation d'enfants avec un pédiatre.

**II) ENFANCE EN SITUATION DE PRECARITE**

**2.1 Mineurs en détention**

**ONG Sentinelles**

MGA 3.850.000

N° 056/22 du 06/07/22

**ONG Sentinelles**

Depuis 1987, l'ONG Sentinelles a contribué à prendre en charge les soins orthopédiques pour les enfants souffrant de malformations. L'ONG intervient également dans le but de favoriser la réinsertion familiale et sociale des jeunes filles et jeunes garçons mineurs en conflit avec la loi, de femmes enceintes ou incarcérées avec leurs enfants. L'ONG vient également en aide aux familles en situation de rupture sociale.

L'ONG a mis en place :

- un programme de réinsertion sociale pour les femmes enceintes et les femmes incarcérées avec leurs enfants dans la maison centrale de détention à Antanimora incluant un accompagnement médical.
- Un programme d'accueil avec des ateliers de formation, un cabinet médical, un centre de rééducation motrice pour les personnes libérées ne disposant pas de lieu sûr où aller

Comme chaque année, depuis 2017, le Consulat a apporté sa contribution financière aux actions de l'ONG à travers :

- L'achat de lits, matelas et draps pour la réinsertion des jeunes garçons en formation en bâtiment ;
- La peinture des 2 ateliers et l'achat de jouet pour l'activité d'éveil des enfants pour l'accompagnement des mères-enfants de la maison Centrale d'Antanimora.



Enfants incarcérés avec leurs mères à Antanimora

## 2.2 Orphelins et enfants abandonnés

### ONG MAMONJY

N° 59/22 du 06/07/22 \*

MGA 4.000.000

### ONG Mamonjy

L'orphelinat a été créé en 2015 dans le but d'accueillir des enfants orphelins et abandonnés dans la banlieue d'Antananarivo. Actuellement, l'ONG y reçoit une dizaine d'enfants dont 6 pensionnaires et 4 demi-pensionnaires. Le centre offre aux enfants des cours d'appuis, des cours d'informatique et des activités extra-scolaire : des cours de karaté, des cours d'informatiques et des cours d'initiation aux valeurs de l'environnement.

L'objectif de l'ONG est d'améliorer les conditions de vie des enfants logés, scolarisés et encadrés au sein de l'orphelinat. Le Consulat de Monaco a aidé l'organisation dans l'atteinte de ces objectifs à travers :

- L'acquisition de 2 ordinateurs portable, 1 ordinateur de bureau, 1 imprimante et 1 onduleur ;
- L'achat de 10 kimonos et 10 maillots



Photo avec les enfants de l'ONG

### Association At home

N° 051/22 du 04/07/22\*

MGA 4 250 000

### Association « At home »

En 2018, l'orphelinat Masohafa a été mis en place dans le but d'accueillir des orphelins entre 5 et 11 ans ou des enfants en situation de précarité extrême. L'association vient également en aide aux personnes âgées. Pour l'année 2022, le centre accueille 20 enfants qui sont scolarisés dans des écoles publiques et/ou privées. Ils ont également l'opportunité de pratiquer des activités artistiques et culturelles. Le centre a mis un point d'honneur à inculquer aux enfants les valeurs de la protection de l'environnement à travers la mise en place d'un espace vert dans son jardin (culture de légumes, pisciculture, recyclage, pépinière et un jardin potager).

Aussi, le Consulat a octroyé des fonds à l'association pour améliorer le confort de vie des bénéficiaires du centre pour confectionner des meubles de rangement pour l'infirmerie, la salle de stock, la bibliothèque, la salle de loisir au profit des bénéficiaires du Centre At Home.



La Bibliothèque

### Association Manorina

MGA 4.250.000

N° 057/22 du 06/07/22

### Association Manorina

Le Village Manorina a été créé dans le but de favoriser la réinsertion sociale, éducative et économique des femmes et enfants survivants de la rue, des enfants très vulnérables. Récemment, le centre accueille également, à titre provisoire, des enfants en situation d'urgence (enfants abandonnés) en attendant la décision du juge des enfants.

Le centre offre à ses bénéficiaires des activités d'éveil en préscolaire, d'appui à la scolarisation, de formation, d'hébergement temporaire et d'accueil d'urgence pour les enfants.

Pour 2022, le village compte 40 enfants et adultes pensionnaires. Le Consulat a participé financièrement à la réhabilitation et l'équipement du réfectoire et comprennent les travaux suivants :

- Rafraîchissement de la peinture des murs intérieurs et extérieurs
- Pose du carrelage au sol
- Remplacement de la porte en bois en porte aluminium
- Remplacement des nappes de table
- Equipement du réfectoire d'une armoire métallique de rangement.



Les élèves dans le réfectoire renové et réaménagé



### 2.3 Enfants vivant dans les quartiers défavorisés de la capitale

#### Association (ASERN)

■ N° 050/22 du 04/07/22

■ MGA 4.205.000

#### Association des Organisations pour l'Education et la Récupération Nutritionnelle (ASERN)

L'Association des Organisations pour l'Education et la Récupération Nutritionnelle ou « ASERN » est une association qui intervient dans la lutte contre la malnutrition, la promotion de l'éducation et l'accès aux soins médicaux. L'association a créé un programme de prise en charge du couple mère-enfant qui prévoit, entre-autres, une cantine scolaire.

Pour assurer une meilleure qualité des repas offerts aux enfants dans cette cantine, le Consulat appuie l'association en fournissant les desserts 3 fois par semaine pendant 5 mois au profit de 120 enfants bénéficiaires.



Pause déjeuner, un moment de partage avec les enfants.

#### Association (AIC)

■ MGA 5.665.000

■ N° 048/22 du 04/07/

#### Association Internationale des Charités (AIC)

L'Association travaille dans les domaines de la santé, de la nutrition, de l'éducation, de la promotion féminine et de l'accompagnement familial et social. Les bénéficiaires des actions de l'association sont des familles vulnérables.

La collaboration entre le Consulat et l'Association rentre dans le domaine de l'éducation et de la nutrition. En effet, le Consulat contribue à l'approvisionnement de la cantine scolaire au profit de 130 enfants âgés de 3 à 12 ans. L'objectif de ce projet cantine consiste à contribuer à l'accès aux droits les plus élémentaires des enfants : droit à l'éducation, la santé et la nutrition. C'est dans cette perspective qu'il s'est approvisionné en denrées alimentaires pour la cantine scolaire, pendant trois mois (riz, viande, huile, pois secs).



Un déjeuner à la cantine scolaire avec l'Association Internationale de Charité et les enfants bénéficiaires

#### Association SEKOOL

Madagascar

■ MGA 3.525.000

■ N° 055/22 du 06/07/22

#### Association SEKOOL Madagascar

Depuis 2009, l'association intervient dans le domaine de l'accompagnement psychosocial, le soutien social et scolaire des enfants vulnérables et leurs familles dans le quartier d'Ivato. L'objectif de l'association est de réduire le taux d'abandon scolaire grâce à ses deux classes de remise à niveau, puis ils reprennent ensuite les bancs de l'école. L'association assure la réinsertion des enfants ayant rempli les conditions d'admission en établissement public.

Pour l'année scolaire 2022-2023, 150 enfants ont été soutenus par l'association. Le Consulat a contribué au programme de l'association à travers l'achat des fournitures scolaires pour la réinsertion scolaire des enfants.



Distribution de kits scolaires

#### Association

ANK'IZY

■ MGA 4.120.000

■ N° 049/22 du 04/07/22

#### Association ANK'IZY

Depuis 2017, l'Association Ank'Izy ou « Ankin'ny ho avy izy » oeuvre pour contribuer d'une part, au développement personnel des enfants scolarisés dans les Ecoles Primaires Publiques (EPP) et offrir d'autre part, à des enfants vulnérables l'opportunité d'avoir accès à l'éducation.



Bibliobus de l'Association Ank'Izy

Ses activités s'articulent autour de trois programmes:

- « Tolory Izy » : A travers ce programme, Ank'Izy offre des fournitures scolaires et d'autres aides matérielles aux écoliers défavorisés incluant des matériels informatiques
- « Jereo Izy » : cette initiative prévoit le coaching direct, voire le mentoring des enfants aux fins de leur développement personnel comprenant l'initiation à l'anglais, les réflexes écologiques et le renforcement de la capacité d'apprentissage.
- « Tohano Izy » : dans cette branche-ci, Ank'Izy se focalise sur le renforcement de capacité professionnelle des parents de ménage en difficulté.

Afin de promouvoir la lecture auprès des enfants défavorisés à Antananarivo, l'Association a mis en place le Bibliobus, une bibliothèque ambulante pour les enfants défavorisés à Madagascar. Au titre de l'année 2022, la contribution du Consulat a permis d'acquérir des livres, tablettes, ordinateurs, multiprises, sonorisations mobiles ainsi que des fournitures scolaires.

#### Association Fiavotana

■ MGA 4.465.000

■ N° 052/22 du 04/07/22

#### Association Fiavotana

L'association Fiavotana oeuvre depuis 2004 pour l'insertion scolaire et le renforcement scolaire des enfants vulnérables du quartier d'Ivandy.

En ce sens, l'association offre trois services pour les enfants :

- Un programme ASAMA
- Une classe de renforcement scolaire
- Une équipe d'assistance médicale

L'effectif des élèves ayant augmenté au fil des années, l'association tient aujourd'hui deux classes d'accompagnement de 30 enfants chacune et prend en charge leurs manuels et fournitures scolaires.

L'appui du Consulat de Monaco a permis à l'association de :

- Approvisionner en denrées alimentaires pour le fonctionnement de la cantine scolaire
- Payer les salaires de l'animatrice et la cuisinière
- Acheter des gels hydro alcooliques et savons de nettoyage

Financer les frais de déplacement lors des activités de reboisement avec les enfants.



Les élèves de la classe ASAMA lors de la visite du Consulat de Monaco



**Association « Maisons des Enfants »**

L'association Maison des Enfants travaille pour la défense des droits de l'enfant. Pour ce faire, elle promeut, principalement, deux activités :

- Le Centre Mère-Enfant qui est un centre de jour visant à prévenir l'abandon d'enfant à travers l'accompagnement des mères et des enfants vulnérables ;
- La Maison de famille qui est un centre d'accueil à vocation d'adoption visant à intégrer les enfants abandonnés et orphelins dans une famille d'accueil ;

Cette année, le Consulat de Monaco a choisi d'appuyer le Centre Mère Enfant. Il se charge concrètement de l'hébergement, de la nourriture, de la prise en charge médicale, de la scolarisation, des loisirs ainsi que de la régularisation des papiers administratifs des enfants qui sont en leurs charges (acte de naissance). L'appui a consisté à l'achat de médicaments pour approvisionner le dispensaire du centre et de riz pour la cantine au profit de 253 mères et 482 enfants.



Pause goûter façon Malagasy avec les enfants

**Association MASHYYIAT**

En 2003, l'association MASHYYIAT a ouvert une « classe ASAMA » constituée d'enfants qui n'ont jamais fréquenté ou abandonné l'école, d'orphelins ou travailleurs. Des enfants qui sont généralement issus de milieux défavorisés. L'objectif de ces classes est d'aider les enfants à obtenir le diplôme de fin d'étude primaire ou communément appelé CEPE pour pouvoir les offrir un avenir serein.

Pour atteindre cet objectif, l'association a mis en place 3 salles de classe composées de 90 élèves où les enfants sont répartis selon leur niveau. Les jeunes de 16 à 17 ans suivent des formations professionnelles après leur diplôme s'ils préfèrent ne plus poursuivre des études au Collège et les moins de 16 ans continuent leurs cursus au Collège environnant.

Afin de soutenir cette initiative, le Consulat a appuyé l'association pour acquérir des tables-banc et un tableau mural.



La salle de classe ASAMA

**2.4 Autres appuis aux structures associatives :**

- **La distribution de couvertures aux enfants de moins de 5ans dans les quartiers défavorisés d'Antananarivo**

Les premiers besoins de l'Homme sont, certes, l'alimentation, un endroit où se réfugier et une facilité d'accès aux soins. Mais nous avons également grandement besoin de liens sociaux, de contacts et d'échanges. Pour pouvoir créer ce lien, les enfants sont les premières cibles et urgences à considérer. Plusieurs enfants dans les quartiers défavorisés souffrent du froid durant l'hiver. Cette situation peut devenir la cause de plusieurs maladies.

C'est donc pour répondre aux besoins matériels en ces temps hivernaux mais aussi pour fournir aux parents un soutien moral en ces périodes difficiles que le Consulat a initié en 2009 l'«Opération Couvertures», au profit des enfants de moins de 5ans dans les Fokontany de la Capitale d'Antananarivo. Avec le soutien et l'appui financier de la BRASSERIE STAR de Madagascar, qui offre gracieusement les couvertures aux enfants, le programme a touché jusqu'à ce jour 76 fokontany.

Pour cette année, 1 000 couvertures ont été distribuées à 1 000 enfants issus des 10 Fokontany cités en infra :

Fokontany	Date de remise	Réf convention
Ankazomanga Avaratra	18/07/2022	063/22 du 18/07/2022
Ankazomanga Atsimo	18/07/2022	064/22 du 18/07/2022
Andraharo	18/07/2022	065/22 du 18/07/2022
Amboditsiry	20/07/2022	066/22 du 18/07/2022
Tsiadana	20/07/2022	069/22 du 18/07/2022
Mandilaza Ambodivona	21/07/2022	068/22 du 18/07/2022
Ambalavao Isotry	21/07/2022	070/22 du 18/07/2022
Anjanahary	21/07/2022	067/22 du 18/07/2022
Ankadivory Antehiroka	22/07/2022	072/22 du 18/07/2022
Anosibe Andrefana	22/07/2022	071/22 du 18/07/2022



Distribution de couvertures dans un Fokontany avec la Brasserie STAR Madagascar.

Association

AMADEA

■ N° 037/22 du 27/05/22\*

■ MGA 4.884.000

- **L'appui à l'Association AMADEA**

Depuis la création du Centre NOMENA en 2002, l'Association AMADEA Enfance et Développement veille à l'entretien, à la maintenance et à l'amélioration des infrastructures qui accueillent les enfants. Le Centre NOMENA a pour objectif de préserver les droits fondamentaux des enfants : la sécurité alimentaire, la santé et l'éducation. Le centre dispose de trois structures d'accueil : un centre d'accueil pour les placements judiciaires, un centre de nutrition ainsi qu'une école préscolaire.

La collaboration du Consulat avec l'Association AMADEA Enfance et Développement remonte de 2005 jusqu'à aujourd'hui. En effet, le Consulat soutient l'association afin d'améliorer la qualité d'accueil des bénéficiaires qui sont des orphelins ou des enfants vulnérables dans ses 2 centres d'accueils : Antsirabe et Fénérive-Est.

Pour cette année, la contribution du Consulat concerne la réhabilitation du centre d'accueil qui actuellement est en « falafa et ravimpotsy ». La construction en demi dur d'un réfectoire et d'une cuisine pour le centre d'accueil permet ainsi au centre de disposer d'infrastructure pérenne et sécuritaire pour les enfants, surtout durant les périodes cycloniques.

## ANNEXES



*La cuisine réhabilitée du centre*



**ANNEXE 1**  
**RÉSUMÉ SUCCINCT DES MATERIELS ET EQUIPEMENTS FOURNIS DEPUIS 2004**

**MATERIELS ET EQUIPEMENTS MEDICAUX**

- Lits d'hôpitaux mécaniques et électriques
- Lit-cage pour maternité
- Matériels de dialyse
- Matériels de chirurgie cervicale
- Matériels pour bloc opératoire, scialytiques
- Colonne vidéo endoscopie complète
- Appareils de radiologie complets
- Appareils de réanimation, appareils de ventilation
- Matériels de cabinet dentaire, fauteuils dentaires
- Cabinet de dermatologie complet
- Tables d'opérations avec accessoires
- Tables d'examen
- Tables d'accouchement
- Tables de gynécologie
- Amplificateur de brillance
- Autoclaves
- Mammographes
- Echographes
- Concentrateurs d'oxygène
- Couveuses, monitoring foetla, pèse-bébés, compléments nutritionnels
- Audiomètres
- Négatoscopes
- Appareils à ECG
- Défibrillateurs
- Matériels orthopédiques, appareils de kinésithérapie et de rééducation
- Fauteuils roulants, fauteuils de transfusion sanguine
- Potences, pousse-seringues électriques, moustiquaires
- Centrifugeuses de laboratoire, boccas pour laboratoire
- Vêtements hospitaliers
- Cabinet ophtalmologie complet
- Armoires métalliques
- Développeur radio
- Kit oxygène pour ambulance
- Bouteilles d'oxygène
- Fauteuils de repos pour malade
- Berceau pliable
- Comptoir d'accueil
- Tableau optométrie
- Imprimante radiographie
- Lits picots pour enfants
- Toise pour adulte
- Divers mobiliers pour hôpitaux et divers consommables médicaux.

**MATERIELS INFORMATIQUES**

- 494 ordinateurs complets pour 106 écoles publiques (CEG et Lycées)
- 425 pour des établissements privés

**EQUIPEMENTS SPORTIFS**

- 4.255 ballons
- 360 paires de filets de basket et de volley
- 6.570 lots de maillots remis à 597 écoles publiques (EPP, CEG, Lycées)

**OUVRAGES D'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE**

- 1.552 livres
- 33 écoles publiques (CEG et Lycées)

**ANNEXE 2**  
**DOTATIONS FINANCIÈRES REÇUES ET CONVENTIONS SIGNÉES DEPUIS 2004**

Année	Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signées
2004	11.563 € et 10.000.000 FMG, <b>(12.363 €)</b>	- BCI : 5.000 € - BNP PARIBAS : 1.000 € - GHM Sarl : 10.000.000 FMG - MAP : 4.971 € - Mr Goldscheider : 494 €	<b>8</b> dont : - Santé : 5 - Infrastructures rurales avec le Sénat et l'Assemblée Nationale : 2 - Lutte contre la pauvreté : 1
2005	14.998,25 € et 12.013.250 MGA, <b>(21.470 €)</b>	- BCI : 5.000 € - BMOI : 2.513.250 MGA - BNP PARIBAS : 1.493,30 € - FTHM : 3.000.000 MGA - GHM Sarl : 3.000.000 MGA - GMM SA : 2.000.000 MGA - MAP : 7.971 € - Mr C. Blanchy : 50 € - Mr Yves David : 483,95 € - Océane Aventure : 1.500.000 MGA	<b>19</b> dont : - Santé : 9 - Lutte contre la pauvreté : 6 - Education : 3 - Sport : 1
2006	11.684,95 € et 8.000.000 MGA, <b>(14.703,75 €)</b>	- BCI : 5.000 € - BMOI : 3.000.000 MGA - BNP PARIBAS : 1.635,65 € - GHM Sarl : 3.000.000 MGA - GMM SA : 2.000.000 MGA - MAP : 4.971 € - Mme Valérie Macquet : 78,3 €	<b>26</b> dont : - Santé : 18 - Education : 4 - Lutte contre la pauvreté : 2 - Sport : 1 - Sécurité publique : 1
2007	19.732,88 € et 19.000.000 MGA <b>(27.332,88 €)</b>	- BMOI : 3.000.000 MGA - BNP PARIBAS : 1.782,88 € - BONNET & FILS : 5.000.000 MGA - DCI : 19.950 € - FTHM : 3.000.000 MGA - GMM SA : 3.000.000 MGA - MAP : 5.000 € - Michel Ramanantsoa : 5.000.000 MGA	<b>50</b> dont : - Santé : 22 - Education : 19 - Lutte contre la misère des enfants : 4 - Sport : 1 - Coopération institutionnelle : 4
2008	22.514,17 € et 22.400.000 MGA <b>(31.474,17 €)</b>	- BAUD & DAVID : 959,64 € - BMOI : 3.000.000 MGA - BNP PARIBAS : 1.992,27 € - BONNET & FILS : 5.000.000 MGA - DCI : 13.000 € - FTHM : 3.000.000 MGA - MAP : 5.000 € - Michel Ramanantsoa : 6.000.000 MGA - OPHAM et MAEXI : 3.000.000 MGA - PMU M/car : 2.400.000 MGA - Victorien Goldscheider : 482,80 € - 6 sociétés de M. BALY : 1.079,46 €	<b>67</b> dont : - Santé : 32 - Education : 27 - Soutien aux enfants : 3 - Sport et culture : 3 - Coopération institutionnelle : 2
2009	21.700 € et 12.000.000 MGA <b>(24.144,44 €)</b>	- BMOI : 3.000.000 MGA - DCI : 15.500 € - FTHM : 2.000.000 MGA - MAP : 5.000 € - Michel Ramanantsoa : 7.000.000 MGA - 6 sociétés de M. BALY : 1.200 €	<b>88</b> dont : - Santé : 42 - Education : 27 - Soutien aux enfants : 17 - Lutte contre la pauvreté : 2
2010	22.379,56 € et 12.300.000 MGA <b>(26.772,42 €)</b>	- BAUD & DAVID : 890 € - BMOI : 3.000.000 MGA - BNP PARIBAS : 1.989,56 € - BONNET & FILS : 2.000.000 MGA - DCI : 13.000 € - MAP : 5.000 € - Michel Ramanantsoa : 3.000.000 MGA - Océane Aventure : 1.300.000 MGA - PMU M/car : 3.000.000 MGA - 6 sociétés de M. BALY : 1.500 €	<b>114</b> dont : - Santé : 31 (+3 FAAM) - Education : 67 - Soutien aux enfants : 10 - Lutte contre la pauvreté : 3 - Sport : 16
2011	22.769,37 € et 22.000.000 MGA <b>(30.769,37 €)</b>	- BAUD & DAVID : 980 € - BMOI : 2.000.000 MGA - BNP PARIBAS : 1.989,37 € - DCI : 13.000 € - FTHM : 2.000.000 MGA - JB : 3.000.000 MGA - MAP : 5.000 € - Michel RAMANANTSOA : 5.000.000 MGA - SANIFER : 5.000.000 MGA - SMIP SA : 5.000.000 MGA - 6 sociétés de M. BALY : 1.800 €	<b>68</b> dont : - Santé : 32 - Education : 22 - Soutien aux enfants : 11 - Lutte contre la pauvreté : 2 - Sport : 1
2012	22.300 € et 27.400.000 MGA <b>(32.264 €)</b>	- BAUD & DAVID : 1.000 € - BNP PARIBAS : 1.500 € - DCI : 13.000 € - FTHM : 2.000.000 MGA - MAP : 5.000 € - Michel RAMANANTSOA : 7.000.000 MGA - PMU M/car : 10.000.000 MGA - société de M. BALY : 1.800 € - SANIFER : 3.000.000 MGA - YVES JETHA : 5.400.000 Ar	<b>63</b> dont : - Santé : 22 - Education : 11 - Soutien aux enfants : 10 - Lutte contre la pauvreté : 2 - Sport : 18

<b>2013</b>	23.800 € et 36.500.000 MGA <b>(36.836 €)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- APPEL : 1.000.000 MGA</li> <li>- BMOI : 2.000.000 MGA</li> <li>- BRAVOSOLUTION : 1.500 €</li> <li>- CIMELTA : 10.000.000 MGA</li> <li>- DCI : 10.000 €</li> <li>- DELAPORTE : 3.000.000 MGA</li> <li>- DUPONSEL : 1.000.000 MGA</li> <li>- FTHM : 2.000.000 MGA</li> <li>- JB : 3.000.000 MGA</li> <li>- MAP : 5.000 €</li> <li>- Patrick LECOURT : 2.000 €</li> <li>- Pierre LURTON : 3.500 €</li> <li>- Rens FABER : 2.000.000 MGA</li> <li>- SANIFER : 3.000.000 MGA</li> <li>- SCHNELLER : 1.000.000 MGA</li> <li>- SCIMADA : 2.500.000 MGA</li> <li>- SMIP : 2.500.000 MGA</li> <li>- société de M. BALY : 1.800 €</li> <li>- STRUCTURES : 1.000.000 MGA</li> <li>- WU Jean-Claude et Jean-Yves : 2.500.000 MGA</li> </ul>	<b>92</b> dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 25</li> <li>- Education : 16</li> <li>- Soutien aux enfants : 26</li> <li>- Lutte contre la pauvreté : 4</li> <li>- Sport : 21</li> </ul>
<b>2014</b>	27.739 € et 49.074.000 MGA <b>(43.569 €)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ADENIA : 3.300.000 MGA</li> <li>- Amiral HASSIM : 2.000.000 MGA</li> <li>- APPEL : 1.000.000 MGA</li> <li>- Banque Martin MAUREL : 987 €</li> <li>- BMOI : 2.000.000 MGA</li> <li>- Bruno De Foucault : 3.000.000 MGA</li> <li>- DCI : 10.000 €</li> <li>- FTHM : 2.000.000 MGA</li> <li>- Gérard DELEVAUX : 860.000 MGA</li> <li>- JB : 3.000.000 MGA</li> <li>- JOCKER Sarl : 2.000.000 MGA</li> <li>- MAP : 4.963 €</li> <li>- Michel RAMANANTSOA : 6.000.000 MGA</li> <li>- MONEYTECH : 2.000.000 MGA</li> <li>- MONLOUP &amp; QUINAULT : 988.000 MGA</li> <li>- Patrick LECOURT : 2.000 €</li> <li>- R. ANDRIAMIFIDIMANANA : 500.000 MGA</li> <li>- Remy MABILLON : 989 €</li> <li>- Renée MAUS : 2.000 €</li> <li>- Rens FABER : 10.926.000 MGA</li> <li>- SANIFER : 5.000.000 MGA</li> <li>- SCHNELLER : 1.000.000 MGA</li> <li>- SMIP : 2.500.000 MGA</li> <li>- STRUCTURES : 1.000.000 MGA</li> <li>- St Vincent de Paul : 5.000 €</li> <li>- société de M. BALY : 1.800 €</li> </ul>	<b>131</b> dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 14</li> <li>- Education : 56</li> <li>- Soutien aux enfants : 29</li> <li>- Lutte contre la pauvreté : 7</li> <li>- Sport : 25</li> </ul>
<b>2015</b>	32.820 € et 64.418.659 MGA <b>(50.714 €)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ADENIA : 3.488.659 MGA</li> <li>- Amiral HASSIM : 2.000.000 MGA</li> <li>- APPEL : 750.000 MGA</li> <li>- BRAVOSOLUTION : 1.480 €</li> <li>- Bruno de FOUCAULT : 4.000.000 MGA</li> <li>- Contributions anonymes : 3.000.000 MGA</li> <li>- Dany SENDRISON : 160€</li> <li>- DCI : 11.000 €</li> <li>- Fidy RAMAMONJISOA : 200 €</li> <li>- FTHM : 2.000.000 MGA</li> <li>- Groupe BASAN : 3.000.000 MGA</li> <li>- Madagascar LAW OFFICES : 1.000.000 MGA</li> <li>- MAP : 5.000 €</li> <li>- Michel RAMANANTSOA : 9.000.000 MGA</li> <li>- Monsieur et Madame MAUS : 5.000 €</li> <li>- Nicolas CLAVEL : 4.480 €</li> <li>- Patrick LECOURT : 2.000 €</li> <li>- PMU Madagascar : 10.000.000 MGA</li> <li>- Remy MABILLON : 1.000 €</li> <li>- Rens FABER : 2.000.000 MGA</li> <li>- Rens FABER : 7.180.000 MGA</li> <li>- SMIP : 2.500.000 MGA</li> <li>- Société de M. BALY : 2.000 €</li> <li>- SOMADIS : 4.000.000 MGA</li> <li>- STAR : 5.000.000 MGA</li> <li>- St Vincent de Paul : 5.000 €</li> <li>- Valery RAMONJAVELO : 2.000.000 MGA</li> <li>- Victorien GOLDSCHIEDER : 500 €</li> <li>- WU Jean-Claude : 2.500.000 MGA</li> <li>- YVES JETHA : 1.000.000 MGA</li> </ul>	<b>175</b> dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 33</li> <li>- Education : 65</li> <li>- Soutien aux enfants : 26</li> <li>- Lutte contre la pauvreté : 11</li> <li>- Sport : 40</li> </ul>

<b>2016</b>	53.750 € et 78.405.000 MGA <b>(76.151 €)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- APPEL : 750.000 MGA</li> <li>- Autres contributeurs : 10.380 €</li> <li>- Banque Martin MAUREL : 500 €</li> <li>- BMOI : 2.000.000 MGA</li> <li>- BRAVOSOLUTION : 1.500 €</li> <li>- CANAL + Madagascar : 10.124.000 MGA</li> <li>- Christian Von BALLMOOS : 870 €</li> <li>- Contributions anonymes : 2.000.000 MGA</li> <li>- DCI : 10.000 €</li> <li>- Emmanuèle GERDIL : 1.000 €</li> <li>- FTHM : 1.000.000 MGA</li> <li>- Gilles ALBERICI : 1.000 €</li> <li>- Groupe BASAN : 1.500.000 MGA</li> <li>- Madagascar LAW OFFICES : 1.000.000 MGA</li> <li>- MAP : 9.500 €</li> <li>- Michel RAMANANTSOA : 8.000.000 MGA</li> <li>- MONLOUP &amp; QUINAULT : 2.881.000 MGA</li> <li>- Monsieur et Madame MAUS : 5.000 €</li> <li>- Nicolas CLAVEL : 1.000 €</li> <li>- OCTALFA : 3.000 €</li> <li>- Patrick LECOURT : 2.000 €</li> <li>- PMU Madagascar : 15.000.000 MGA</li> <li>- Remy MORTIER : 1.000 €</li> <li>- Rens FABER : 10.750.000 MGA</li> <li>- Roland RAVANDISON : 400.000 MGA</li> <li>- SANIFER : 5.000.000 MGA</li> <li>- SMIP : 2.500.000 MGA</li> <li>- Société de M. BALY : 2.000 €</li> <li>- SOMADIS : 4.000.000 MGA</li> <li>- STAR : 7.500.000 MGA</li> <li>- St Vincent de Paul : 5.000 €</li> <li>- Valery RAMONJAVELO : 2.000.000 MGA</li> <li>- WU Jean-Claude : 2.000.000 MGA</li> </ul>	<b>175</b> dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 17</li> <li>- Education : 80</li> <li>- Soutien aux enfants : 22</li> <li>- Lutte contre la pauvreté : 8</li> <li>- Sport : 48</li> </ul>
<b>2017</b>	65.498,82 € et 88.936.431 MGA <b>(88.903,14 €)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- AMADE Monaco : 4.980 €</li> <li>- Association des Biologistes : 7.500 €</li> <li>- Banque Martin Maurel : 1.000 €</li> <li>- Bernard BENOIT : 750.000 MGA</li> <li>- BRAVOSOLUTION : 1.500 €</li> <li>- Bruno de FOUCAULT : 4.000.000 MGA</li> <li>- CANAL + Madagascar : 4.580.000 MGA</li> <li>- CANAL + Madagascar : 10.530.000 MGA</li> <li>- Christian VON BALLMOOS : 1.402.071 MGA</li> <li>- Contributions anonymes : 2.500.000 MGA</li> <li>- Dany SENDRISON : 160 €</li> <li>- DCI : 12.000 €</li> <li>- Direction de l'Education Nationale de Monaco : 8.000 €</li> <li>- Emmanuèle GERDIL : 500 €</li> <li>- Eric GAUDUCHON : 500 €</li> <li>- Fidy RAMAMONJISOA : 300 €</li> <li>- Francis RAJAABELINA : 500.000 MGA</li> <li>- FTHM : 2.000.000 MGA</li> <li>- Gilles ALBERICI : 500 €</li> <li>- Madagascar LAW OFFICES : 1.000.000 MGA</li> <li>- MAP : 9.980 €</li> <li>- MONLOUP &amp; QUINAULT : 1.500.000 MGA</li> <li>- Monsieur et Madame MAUS : 5.000 €</li> <li>- Nicolas CLAVEL : 1.000 €</li> <li>- OCTALFA : 2.100 €</li> <li>- OPHAM : 6.552.760 MGA</li> <li>- Patrick LECOURT : 2.000 €</li> <li>- PMU Madagascar : 15.000.000 MGA</li> <li>- REFRIGEPECHE : 2.000.000 MGA</li> <li>- Rémi MORTIER : 1.000 €</li> <li>- Saghir AMARSY : 1.000.000 MGA</li> <li>- SANIFER : 5.000.000 MGA</li> <li>- SIPEM : 2.835.600 MGA</li> <li>- SMEF : 1.000.000 MGA</li> <li>- SMIP : 2.500.000 MGA</li> <li>- Société de M. BALY : 2.000 €</li> <li>- SOMADIS : 6.000.000 MGA</li> <li>- SOPROMER : 2.000.000 MGA</li> <li>- STAR : 11.286.000 MGA</li> <li>- St Vincent de Paul : 5.000 €</li> <li>- Valery RAMONJAVELO : 2.000.000 MGA</li> <li>- Victorien GOLDSCHIEDER : 479 €</li> <li>- WU Jean-Claude : 3.000.000 MGA</li> </ul>	<b>184</b> dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 14</li> <li>- Education et Sport : 134</li> <li>- Enfance vulnérable : 36</li> </ul>



<p><b>2018</b></p>	<p>69.969 € et 82.162.120 MGA <b>(90.509,53 €)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ADENIA : 6.000.000 MGA</li> <li>- Amiral HASSIM : 1.500.000 MGA</li> <li>- Bernard BENOIT : 500.000 MGA</li> <li>- BMOI : 6.000.000 MGA</li> <li>- Bruno de FOUCAULT : 4.000.000 MGA</li> <li>- Christian Von BALLMOOS : 679 €</li> <li>- Conférence Immaculée de Conception : 3.000 €</li> <li>- Croix Rouge Monégasque : 10.000 €</li> <li>- Dany SENDRISON : 160 €</li> <li>- DCI : 15.000 €</li> <li>- Direction de l'Education Nationale de Monaco : 10.500 €</li> <li>- Fidy RAMAMONJISOA : 350 €</li> <li>- Fondation Princesse Charlène : 1.500 €</li> <li>- Francis RAJAABELINA : 1.000.000 MGA</li> <li>- FTHM : 2.000.000 MGA</li> <li>- Gilles ALBERICI : 500 €</li> <li>- Leticia de Massy : 2.000 €</li> <li>- MAP : 9.980 €</li> <li>- Michel BALY : 2.300 €</li> <li>- MONLOUP &amp; QUINAULT : 1.500.000 MGA</li> <li>- OPHAM : 7.966.520 MGA</li> <li>- Patrick LECOURT : 2.000 €</li> <li>- Renée MAUS : 5.000 €</li> <li>- Rens FABER : 2.000.000 MGA</li> <li>- SIPEM : 2.835.600 MGA</li> <li>- SMIP : 2.500.000 MGA</li> <li>- SOMADIS : 6.000.000 MGA</li> <li>- St Vincent de Paul : 5.000 €</li> <li>- STAR : 27.860.000 MGA</li> <li>- Valery RAMONJAVELO : 2.000.000 MGA</li> <li>- Victorien GOLDSCHIEDER : 500 €</li> <li>- Yves DAVID : 1.500 €</li> <li>- WU Jean-Claude : 3.500.000 MGA</li> <li>- Contribution anonyme : 5.000.000 MGA</li> </ul>	<p><b>204</b> dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 14</li> <li>- Education et Sport : 165</li> <li>- Enfance vulnérable : 25</li> </ul>
<p><b>2019</b></p>	<p>48.096,84 € et 116.963.223,72 MGA <b>(77.337,64 €)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ADENIA PARTNERS : 10.000.000 MGA</li> <li>- Amiral HASSIM : 1.000.000 MGA</li> <li>- Barijaona RAMAHOLIMIHASO : 5.000.000 MGA</li> <li>- Bernard BENOÎT : 500.000 MGA</li> <li>- BRAVOSOLUTION : 1.500 €</li> <li>- Bruno De Foucault : 4.000.000 MGA</li> <li>- CANAL + sport scolaire : 5.000.000 MGA</li> <li>- CANAL + frais de scolarité : 20.009.000 MGA</li> <li>- Conférence Immaculée Conception : 3.000 €</li> <li>- Christian Von BALLMOOS : 500 USD</li> <li>- Dany SENDRISON : 160 €</li> <li>- DCI : 15.000 €</li> <li>- Fidy RAMAMONJISOA : 300 €</li> <li>- Fondation Princesse Charlène de Monaco : 2.500 €</li> <li>- FONDS Michele MONLOUP : 3.000.000 MGA</li> <li>- FOUGINVEST : 1.000 €</li> <li>- FRAGRANT Garden : 500.000 MGA</li> <li>- MAP : 20.000 €</li> <li>- FTHM : 2.000.000 MGA</li> <li>- Madagascar Law Offices : 2.000.000 MGA</li> <li>- Michel BALY : 2.300 €</li> <li>- Mr et Mme RAJAONERA : 1.000.000 MGA</li> <li>- Nicolas CLAVEL : 942 €</li> <li>- OPHAM : 8.918.060 MGA</li> <li>- Patrick LECOURT : 13.000 €</li> <li>- RAMANANDRAIBE Exportation : 1.000.000 MGA</li> <li>- Rémi MORTIER : 1.500 €</li> <li>- Renée MAUS : 1.970 €</li> <li>- Saint-Vincent de Paul : 5.000 €</li> <li>- SIPEM : 3.000.000 MGA</li> <li>- SMIP : 2.500.000 MGA</li> <li>- SOMADIS : 10.000.000 MGA contribution p.2019 retard encaissement</li> <li>- STAR achat couvertures SOMACOU : 10.140.000 MGA</li> <li>- St Vincent de Paul : 5.000 €</li> <li>- TEKNET GROUP : 1.000.000 MGA</li> <li>- Valery RAMONJAVELO (DRH STAR) : 2.000.000 MGA</li> <li>- Victorien GOLDSCHIEDER : 1.000 €</li> <li>- WU Jean-Claude : 3.500.000 MGA</li> <li>- Yves DAVID : 1.000 €</li> </ul>	<p><b>240</b> dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 25</li> <li>- Education et Sport : 185</li> <li>- Enfance vulnérable : 30</li> </ul>

<p><b>2020</b></p>	<p>37 031,77 € et 48.632.000 MGA <b>(47.838,88 €)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Antoine FIEVET : 2.000 €</li> <li>- Barijaona RAMAHOLIMIHASO : 5.000.000 MGA</li> <li>- CANAL + sport scolaire : 3.000.000 MGA</li> <li>- Christian Von BALLMOOS : 500 \$</li> <li>- Conférence Immaculée Conception : 3.000 €</li> <li>- Dany SENDRISON : 180 €</li> <li>- DCI : 15.000 €</li> <li>- FONDS Michele MONLOUP</li> <li>- FOUGINVEST : 1.000 €</li> <li>- Francis RAJAABELINA : 1.000.000 MGA</li> <li>- FTHM : 1.000.000 MGA</li> <li>- Gilles ALBERICI : 435 €</li> <li>- LIONS MONTELMAR MISTRAL : 435 €</li> <li>- Madagascar Law Offices : 2.000.000 MGA</li> <li>- Nicolas CLAVEL : 1.021 €</li> <li>- Patrick LECOURT : 2.000 €</li> <li>- Renée MAUS : 5.000 €</li> <li>- RENS FABER : 2.000.000 MGA</li> <li>- Saint-Vincent de Paul : 5.000 € : 5.000 €</li> <li>- SMIP : 2.500.000 MGA</li> <li>- SOMADIS : 10.000.000 MGA</li> <li>- STAR frais de scolarité : 16.632.000 MGA</li> <li>- Valery RAMONJAVELO : 3.000.000 MGA</li> <li>- Victorien GOLDSCHIEDER : 1.000 €</li> </ul>	<p><b>157</b> dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 11</li> <li>- Education et Sport : 131</li> <li>- Enfance vulnérable : 15</li> </ul>
<p><b>2021</b></p>	<p>81.084 € et 79.168.060 MGA <b>(98.677 €)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ADENIA Partners : 10.000.000 MGA</li> <li>- Bernard BENOIT : 500.000 MGA</li> <li>- BRAVOSOLUTION : 1.453 €</li> <li>- CANAL+ frais de scolarité : 25.000.000 MGA</li> <li>- Christian Von BALLMOOS : 500 \$</li> <li>- Conférence Immaculée Conception : 3.000 €</li> <li>- Croix Rouge Monégasque : 9.919 €</li> <li>- DCI : 15.000 €</li> <li>- EUREKA : 1.000.000 MGA</li> <li>- Fidy RAMAMONJISOA : 500 €</li> <li>- Fondation Princesse Charlène de Monaco : 2.500 €</li> <li>- FONDS Michele MONLOUP : 3.000.000 MGA</li> <li>- FOUGINVEST : 1.000 €</li> <li>- FRAGRANT Garden : 500.000 MGA</li> <li>- MAP : 20.000 €</li> <li>- FTHM : 2.000.000 MGA</li> <li>- Madagascar Law Offices : 2.000.000 MGA</li> <li>- Michel BALY : 2.300 €</li> <li>- Mr et Mme RAJAONERA : 1.000.000 MGA</li> <li>- Nicolas CLAVEL : 942 €</li> <li>- OPHAM : 8.918.060 MGA</li> <li>- Patrick LECOURT : 13.000 €</li> <li>- RAMANANDRAIBE Exportation : 1.000.000 MGA</li> <li>- Rémi MORTIER : 1.500 €</li> <li>- Renée MAUS : 1.970 €</li> <li>- Saint-Vincent de Paul : 5.000 €</li> <li>- SIPEM : 3.000.000 MGA</li> <li>- SMIP : 2.500.000 MGA</li> <li>- SOMADIS : 10.000.000 MGA</li> <li>- TEKNET GROUP : 1.000.000 MGA</li> <li>- Yves DAVID : 1.500 €</li> <li>- WU Jean-Claude : 2.750.000 MGA</li> <li>- Contribution anonyme : 5.000.000 MGA</li> </ul>	<p><b>234</b> dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 21</li> <li>- Education et Sport : 194</li> <li>- Enfance vulnérable : 19</li> </ul>

<b>2022</b>	65.197,86 € et 137.044.554,97 MGA <b>(95.652 €)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ACEP Madagascar : 4.000.000 MGA</li> <li>- ADENIA Partners : 10.000.000 MGA</li> <li>- Amiraly HASSIM : 1.000.000 MGA</li> <li>- Anne-Marie BOISBOUVIER : 1.500 €</li> <li>- Bernard BENOIT : 600.000 MGA</li> <li>- Bertrand William MAUS : 2.000 €</li> <li>- CASSAM Chenai Shahin : 1.000.000 MGA</li> <li>- Christian Von BALLMOOS : 600 \$</li> <li>- Dany SENDRISON : 222 €</li> <li>- DCI : 15.000 €</li> <li>- Fidy RAMAMONJISOA : 300 €</li> <li>- Fondation Princesse Charlène de Monaco : 3.500 €</li> <li>- FONDS Michele MONLOUP : 3.500.000 MGA</li> <li>- FOUGINVEST : 1.000 €</li> <li>- FRAGRANT Garden : 3.000.000 MGA</li> <li>- Lova RAJAONERA : 500.000 MGA</li> <li>- MAP : 10.000 €</li> <li>- Madagascar Law Offices : 9.500.000 MGA</li> <li>- Michel BALY : 2.500 €</li> <li>- Michel RAMANANTSOA : 7.750.000 MGA</li> <li>- Mme BALY : 3.100 €</li> <li>- Mr et Mme RAJAONERA : 2.000.000 MGA</li> <li>- Mr et Mme SALICHON : 3.000 €</li> <li>- Nicolas CLAVEL : 1.076 €</li> <li>- OPHAM : 8.556.760 MGA</li> <li>- Patrick LECOURT : 11.000 €</li> <li>- RABETSITONTA Tovononahary : 1.000 €</li> <li>- RAMANANDRAIBE Exportation : 6.000.000 MGA</li> <li>- RENS Faber : 1.000.000 MGA</li> <li>- Saint-Vincent de Paul : 10.000 €</li> <li>- SANIFER : 10.000.000 MGA</li> <li>- SIPEM : 3.000.000 MGA</li> <li>- SMIP : 5.000.000 MGA</li> <li>- SOMADIS : 10.000.000 MGA</li> <li>- STAR action couvertures : 13.200.000 MGA</li> <li>- STAR frais de scolarité : 20.012.000 MGA</li> <li>- TEKNET GROUP : 1.000.000 MGA</li> <li>- Tojo RAKOTOZAFY : 200.000 MGA</li> <li>- Valery RAMONJAVELO : 3.000.000 MGA</li> <li>- WU Jean-Claude : 5.000.000 MGA</li> <li>- Contribution anonyme : 6.000.000 MGA</li> </ul>	<b>237</b> dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 21</li> <li>- Education et Sport : 188</li> <li>- Enfance vulnérable : 28</li> </ul>
-------------	--	---	---



**CONSULAT DE MONACO  
MADAGASCAR**



Lotissement Tana Water Front Ambodivona  
B.P. 182 - Antananarivo 101 - Madagascar  
Tél : + 261 20 78 356 83  
[Consul@Monaco-Madagascar.com](mailto:Consul@Monaco-Madagascar.com)  
[www.monaco-madagascar.com](http://www.monaco-madagascar.com)